



Association
Jean Cotxet

Rapport d'Activité 2022



les chiffres clés

4 126

enfants, adolescents et jeunes adultes
suivis et accueillis

16

Administrateurs

32

établissements et services

1 014

salariés au 31/12/2022

555

salariés ayant suivi
une formation

69 M€

budget de l'exercice 2022

1959

création de l'association



SOMMAIRE

I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Conseil d'Administration et membres d'honneur	P.5
Rapport moral du Président	P.6
Rapport d'activité général	P.8
Interventions et services	P.13

II RAPPORT D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ

Les secteurs d'activité	P.16
Le flux et le profil des jeunes	P.17
Le personnel	P.23
La formation continue des salariés	P.26

III PRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Département de Paris - 75

Siège social	P.32
Service d'Accueil Familial de Paris	P.33
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq	P.34
Etablissement Jenner	P.35
SAJE Sud-Est Parisien	P.36
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	P.37
Maison du Sacré-Cœur	P.38
AED (SMOP)	P.39
LIEU-RENCONTRE (SMOP)	P.40
AEMO (SMOP)	P.41
SAPPEJ (SMOP)	P.42
SAHP de la Croix-Nivert	P.43

Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	P.44
La Parent'aise - Visites médiatisées - Plaisir	P.45

Département de l'Essonne - 91

Foyer de Bièvres - Palaiseau	P.46
------------------------------	------

Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches	P.47
SAJE 92	P.48

Département de Seine-Saint-Denis - 93

Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis - DAE 93	P.49
AEMO 93 (DAE 93)	P.50
AEMO INTENSIVE (DAE 93)	P.51
Réparation Pénale (DAE 93)	P.52
Les Accueils de Seine-Saint-Denis (DAE 93)	P.53
ADOPHÉ 93 (DAE 93)	P.54
SIE 93 (DAE 93)	P.55
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis	P.56

Département du Val-de-Marne - 94

MECS Fratries	P.57
ADOPHE 94	P.58
Internat éducatif de Thiais	P.59
Foyer La Varenne Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés	P.60
La Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	P.61

Département du Val d'Oise - 95

Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	P.62
---	------

IV LES INSTANCES DU PERSONNEL

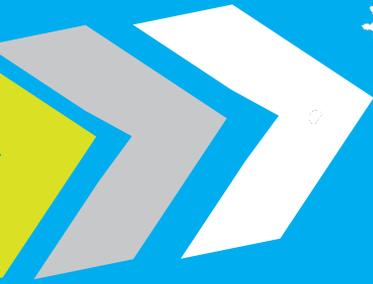
P.64

V ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations sur l'arrêté des comptes administratifs 2022 des établissements	P.67
--	------

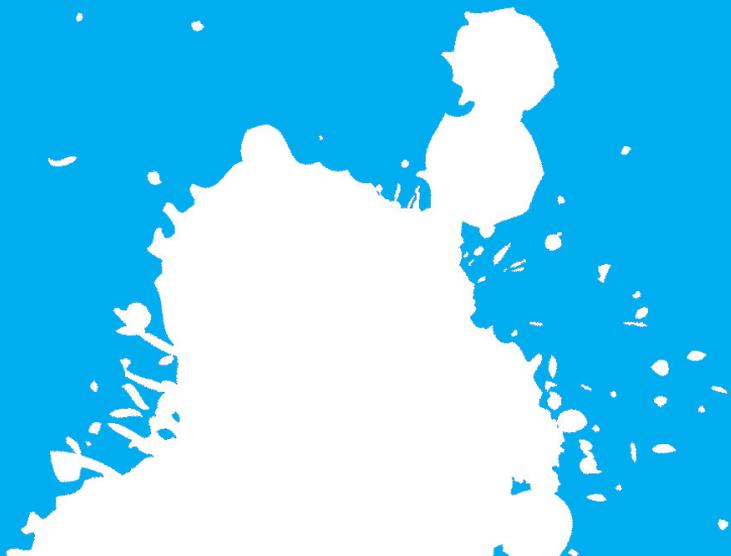
LEXIQUE

P.70



1

présentation générale



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Président :	M. Patrick BEAU , Avocat général honoraire à la Cour de Cassation
Vice-présidente :	Mme Pauline PUIG , Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Paris
Secrétaire Générale :	Mme Bernadette CELESTE , Maître de conférences en Psychologie retraitée
Secrétaire Générale Adjointe :	Mme Nicole AZOULAY , Maître de conférences en Sciences Economiques
Trésorier Général :	M. Michel JOUVE , Directeur Général honoraire d'association

ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Jean-Yves BOEFFARD , Notaire
M. Paul BORDREUIL , Instituteur et Directeur d'école retraité
M. Michel DEFRANCE , Administrateur de l'AVVEJ, de la Fondation pour l'enfance, de l'ANDESI
Mme Odile FAUSSEMAGNE , Conseil en communication
Mme Valérie ISABELLE , Responsable ventes société médicale
Mme Claire de GATELLIER , Membre d'associations familiales
Mme Françoise LUBEIGT , Ancienne Directrice des Services de la Protection de l'Enfance du Val-de-Marne
Mme Marie-Laurence NIVET-CARZON , Directrice Générale honoraire d'associations de l'ESSMS
M. Michel ROUX , Directeur régional de banque retraité
M. David SENAT , Avocat général près la Cour d'appel

MEMBRES D'HONNEUR

Présidents d'honneur :	M. Michel ROUX (1986), Directeur régional de banque M. Robert LECLERCQ (1987-1990) , Ingénieur général honoraire des Ponts-et-Chaussées M. Claude CHEVRIER (2002-2013) , Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY Mme Odile FAUSSEMAGNE (2013-2018) , Conseil en communication
Vice-Président d'honneur :	M. Francis WALINE (2003-2018) , Directeur honoraire de sociétés
Comité d'honneur :	M. le Préfet de Paris M. le Préfet de Police M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris
Membre d'honneur du Conseil d'Administration :	Mme Elise VERON , Avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Après deux années marquées par la gestion des conséquences de la crise sanitaire et une difficile reprise des activités habituelles des services de l'Association, l'année 2022 nous est apparue comme singulièrement normale. Notre assemblée générale est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement celles et ceux qui par leur travail et leur engagement, ont permis à notre Association d'accomplir les missions qui nous sont confiées pour la protection de l'enfance. C'est aussi l'occasion de remercier pour leur confiance celles et ceux qui nous ont confié ces missions judiciaires ou administratives en s'appuyant sur notre expérience et nos valeurs.

Cette apparence de normalité donnée par l'année 2022 est cependant trompeuse car les événements vécus les deux années précédentes ont eu des conséquences multiples qu'il a fallu assumer.

Les relations humaines avaient été fortement troublées par des périodes de distanciation sociale imposée qui ont nui prioritairement aux activités éducatives qui passent, on le sait, par une relation humaine intense.

La mise en œuvre de certaines mesures a parfois été reprise dans la difficulté. Dans d'autres cas, des problématiques familiales sont apparues ou ont été sensiblement aggravées par les dysfonctionnements familiaux inhérents ou consécutifs à la crise sanitaire. Les décisions judiciaires et administratives ont retrouvé un rythme, parfois inégal.

Sous un aspect plus positif, on peut aussi considérer que l'année 2022 a permis de consacrer certaines évolutions telles que l'institutionnalisation du télétravail partiel ou la mise en œuvre de moyens administratifs ou comptables technologiquement renouvelés.

S'agissant de l'analyse de l'activité de l'Association dans son ensemble et de ses établissements et services en particulier, je me permets de vous renvoyer tant au rapport du Directeur général qu'aux divers tableaux et graphiques mis à disposition des membres de l'assemblée générale. Leur tenue est une lourde tâche mais leur présentation est parlante.

Globalement l'activité des établissements et services de l'Association est marquée, par endroits, par un fléchissement. C'est plus particulièrement le cas pour certains services de milieu ouvert. En effet, dans certains territoires, les difficultés chroniques de recrutement dans les emplois d'éducateur spécialisé, notamment, a malheureusement empêché la réalisation des objectifs fixés.

Certains métiers sont injustement méconnus, dans le secteur de l'assistance familiale notamment. Pour d'autres métiers, ce sont les difficultés d'exercice, réelles ou plus ou moins fantasmées, qui gênent le recrutement et rendent impossible la prise en charge rapide de situations éducatives.

Nous partageons ces difficultés de recrutement avec nos homologues mais aussi avec les administrations départementales elles-mêmes et c'est ensemble qu'il faut trouver les solutions.

Ce phénomène nous conduit depuis un certain temps à réfléchir de manière approfondie à la nécessaire adaptation de nos modes de recrutement mais aussi, plus largement, à la nature des emplois utiles à l'exécution de nos missions et aux formations qui doivent leur être adaptées. Cette réflexion ne saurait être limitée aux dimensions de notre Association. Elle doit être partagée avec tous les acteurs de la protection de l'enfance et les organismes de formation.

C'est avec plaisir mais aussi avec encore insatisfaction que notre Association qui avait milité en ce sens, a vu améliorée la situation matérielle d'une grande partie de ses salariés. Il s'agit d'un progrès dans le sens de la reconnaissance des travailleurs de la protection de l'enfance. Mais il ne saurait masquer la nécessité d'une réflexion globale sur les emplois concernés, les rémunérations et les conditions de travail pour tous les métiers exercés dans notre Association.

S'agissant du fonctionnement de l'Association elle-même, il a été très satisfaisant. Le conseil d'administration s'est réuni fréquemment et a été un lieu fertile à la réflexion et aux décisions inhérentes à la gouvernance de l'ensemble. C'est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement tous ses membres bénévoles qui ont participé régulièrement aux réunions, partagé leur expertise particulière dans certains domaines et accompagné la vie de certains établissements.

La direction générale a apporté au conseil d'administration une aide précieuse par la compétence de ses membres, leur disponibilité et leur engagement au service des actions entreprises et des valeurs défendues par notre Association. Je la remercie chaleureusement.

Marqué par d'inévitables départs et par les arrivées subséquentes, le groupe des personnes en charge de la direction des établissements et services s'est partiellement modifié tout en conservant l'unité dans la diversité, mais aussi la solidarité, qui doivent l'animer.

2022 a été l'occasion pour moi de parcourir l'Île-de-France pour rencontrer sur site les personnels des établissements, leur présenter le projet associatif récemment réécrit et les inviter à garder en mémoire ce référentiel collectif qui rappelle nos ambitions et nos valeurs. Que soient ici remerciés les membres du conseil d'administration qui ont apporté leur concours à cette action.

L'année a permis à plusieurs projets d'établissement d'être rédigés, occasion précieuse de réflexion dans les équipes et de fixation d'objectifs précis pour les années qui viennent. Dans le cadre de ses relations étroites avec les services des départements, l'Association a été opportunément associée à la révision des schémas de protection de l'enfance de Paris, du Val-de-Marne et de l'Essonne.

Enfin, c'est avec joie que notre Association a partagé avec Jean PINEAU, son ancien Directeur général, l'honneur qui lui était fait avec la remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite par le Secrétaire d'État Adrien TAQUET.

Abordant l'année 2023, nous sommes animés par la volonté de conduire à leur terme plusieurs projets particuliers qui concernent l'Association dans son ensemble ou certains secteurs de son activité. Nous aurons plaisir pour ce faire à nous appuyer sur la compétence et l'engagement de toutes et tous et sur le principe de coopération décliné dans notre projet associatif.

L'année 2023 sera notamment l'occasion de nous attacher à l'attractivité des métiers de la protection de l'enfance et la qualité des emplois au sein de notre Association.

En ce qui concerne l'Association Jean Cotxet elle-même, créée en 1959 et reconnue d'utilité publique en 1971, l'année 2023 va être l'occasion d'interroger son statut. En effet, alors que son activité dans le secteur de la protection de l'enfance s'est amplifiée et diversifiée, il convient d'examiner l'adaptation de son statut juridique aux conditions objectives de son fonctionnement associatif. L'Association va donc investiguer prochainement le champ ouvert par la loi et qui permet de transformer une Association en fondation reconnue d'utilité publique. Pour ce faire, elle devra examiner les avantages éventuellement apportés par un statut de fondation tout en veillant à la sécurisation de ses activités et des emplois. En tout état de cause, une telle évolution exigerait l'examen des conditions d'un tel changement par une nouvelle assemblée générale.

Patrick BEAU, Président

RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL

L'année 2022 a été marquée par un retour à la normale progressif après deux années de crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19. Ceci a permis à tous de reprendre une vie normale, sans masques et avec le plaisir retrouvé des interactions. Pour la majorité d'entre nous, nous sortons indemnes de cette période avec la tentation de l'oublier. Pour d'autres, en particulier une partie des jeunes que nous accompagnons, elle laisse des traces sur le plan psychique.

1- L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED	823
Jeunes suivis en médiation familiale (Lieu-Rencontre, VM, MAP)	178
Jeunes suivis en Réparation Pénale	417
Jeunes suivis en investigation éducative	318
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est parisien et SAJE 92)	153
TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT	1 889
Jeunes accueillis en foyers	748
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	888
Jeunes accueillis en accueil familial	396
Jeunes accueillis par ADOPHÉ	205
TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HEBERGEMENT	2 237
TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION	4 126

Les besoins des jeunes en protection de l'enfance au sortir de la pandémie restent immenses et ont nécessité la mobilisation de l'ensemble des équipes de l'association et de ses partenaires : soutien à la scolarité, à la santé, à l'insertion professionnelle, accès à la culture et aux sports.

L'année 2022 a été marquée par l'adoption de la loi du 7 février 2022, dite « loi Taquet » qui est venue apporter plusieurs améliorations sur les conditions de repérage, d'accueil et d'accompagnement des enfants relevant de la protection de l'enfance.

2- LES ACTIVITES

ACTIVITE ANNUELLE EN JOURNEES OU ACTES								Réalisé / Budget 2022	
SERVICES ET ETABLISSEMENTS	PREVISIONS 2022		RESULTATS 2022			PREVISIONS 2023		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	Régularisations années antérieures	journées	actes		
					journées				
FOYERS	157 738		156 186		27		159 237		
Foyer Jean-Coctet - Ourcq	4 300		4 301				4 300	1	0,02%
Etablissement Jenner – Internat	14 017		13 560				14 017	-457	-3,26%
Etablissement Jenner - PHARE	6 022		6 020				7 069	-2	-0,03%
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	7 465		7 502				7 465	37	0,50%
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	23 840		23 695				24 017	-145	-0,61%
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	1 915		1 915				2 190	0	0,00%
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	13 235		13 610				13 235	375	2,83%
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	7 890		8 225				7 890	335	4,25%
Foyer éducatif de Palaiseau	4 341		4 390				4 341	49	1,13%
Foyer de Garches	6 693		5 664				6 693	-1 029	-15,37%
Accueils de Seine-Saint-Denis	9 400		9 500				9 400	100	1,06%
Foyer La Varenne/ St-Maur	14 870		14 364				14 870	-506	-3,40%

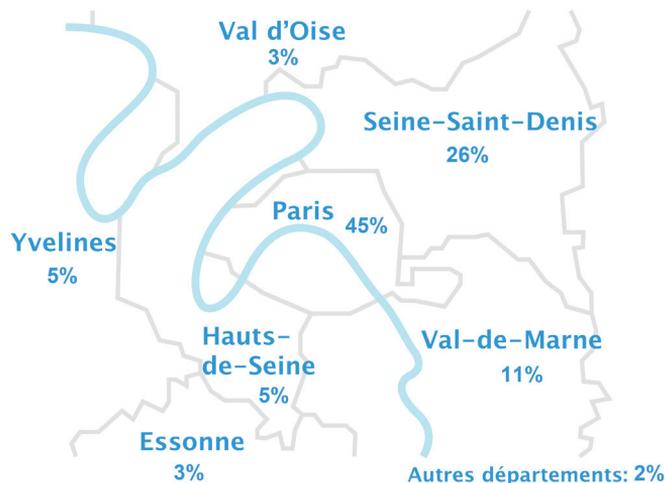
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne	9 253		9 012			9 253		-241	-2,60%
Etablissement de Thiais	13 619		13 194		-3	13 619		-428	-3,14%
MECS Fratries 94	7 300		7 209			7 300		-91	-1,25%
MAE 95	13 578		14 025		30	13 578		477	3,51%
SERVICES APPARTEMENTS	23 140		22 142		23	23 140			
OURCQ Appartements	2 920		2 916			2 920		-4	
AMANDIERS Suite	14 800		14 064		23	14 800		-713	
PALAISEAU Appartements	5 420		5 162			5 420		-258	
URGENCE	3 300		3 387		0	3 300			
SAHP Croix-Nivert	3 300		3 387			3 300		87	2,64%
ACCUEIL FAMILIAL	123 352		123 554		-1	125 195			
SAF 75	81 760		80 557		-1	81 760		-1 204	-1,47%
SAF 93	35 022		37 267			36 865		2 245	6,41%
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	6 570		5 730			6 570		-840	-12,79%
MILIEU OUVERT	255 825		230 324		-34	273 750			
SAEMO 75	72 270		75 215		-97	72 270		2 848	3,94%
AED 75	66 500		62 202		358	74 825		-3 940	-5,92%
Lieu-Rencontre	14 600		16 467			14 600		1 867	12,79%
SAEMO 93	86 395		63 298		-295	95 995		-23 392	-27,08%
AEMO INTENSIVE	16 060		13 142			16 060		-2 918	-18,17%
ACCUEIL DE JOUR	30 860		29 609		24	30 860			
SAJE 13-14	9 900		9 460		-4	9 900		-444	-4,48%
SAJE 11-12	9 900		9 344		28	9 900		-528	-5,33%
SAPPEJ	6 500		6 181			6 500		-319	-4,91%
SAJE 92	4 560		4 624			4 560		64	1,40%
AUTRES SERVICES	55 175	605	55 120	576	0	57 305	709		
Réparation pénale		315		315			387	0	0,00%
MJIE		290		261			322	-29	-10,00%
ADOPHE 93	15 390		15 035			17 520		-355	-2,31%
ADOPHE 94	21 900		22 070			21 900		170	0,78%
Visites Médiatisées LA PARENT'AISE	17 885		18 015			17 885		130	0,73%
TOTAL	649 390	605	620 322	576	39	672 787	709		

Après plusieurs années de hausse de l'activité, 2022 a marqué un coup d'arrêt avec un nombre total de 620 322 journées, en retrait de 4,1% par rapport à 2021. Cette tendance est en grande partie liée aux difficultés de recrutement, en particulier au sein du milieu ouvert. La répartition des journées de 2022 a été la suivante :

- les foyers ont réalisé 156 186 journées, en diminution de 13% par rapport à 2021, certains foyers, notamment dans le Val-de-Marne ou les Hauts-de-Seine, ayant connu une activité moindre qu'attendue ;
- l'accueil familial a réalisé 123 554 journées, en diminution de 2,6% après plusieurs années de hausse, compte tenu de la baisse du nombre de places d'accueil chez les assistants familiaux ;
- l'urgence est repartie à la hausse avec un nombre de journées à 3 387, après des années Covid où la configuration des lieux de la Croix-Nivert avait pénalisé l'activité ;
- le milieu ouvert a connu une baisse très importante d'activité, -16 233 journées par rapport à 2021 soit une baisse de 7% à 230 324 journées, compte tenu des postes vacants en particulier en Seine-Saint-Denis ;
- l'activité des services d'accueil de jour est repartie à la hausse à 29 609 journées, soit +4%, après la fin de la pandémie ;
- concernant les autres services, 37 105 journées ont été réalisées par les services ADOPHÉ, en hausse de 15%, la progression d'ADOPHÉ 94 compensant la baisse d'ADOPHÉ 93. La Réparation pénale est restée stable à 315 actes, ainsi que le Service d'Investigation Educative de Seine-Saint-Denis à 261 mesures d'investigation et le service de visites médiatisées La Parent'Aise à Plaisir à 18 015 actes.

Comme les années précédentes, l'activité 2022 a été inférieure à celle budgétée, de l'ordre de 4,5%, compte tenu notamment d'une activité moindre qu'attendue pour certains services de milieu ouvert.

DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR DEPARTEMENT



FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ACTIVITE PAR DEPARTEMENT (CD)	2021	2022	2021%	2022%
PARIS	23 484 837 €	24 837 924 €	35,93%	37,45%
SEINE ET MARNE	105 951 €	192 340 €	0,16%	0,29%
YVELINES	2 743 455 €	2 686 155 €	4,20%	4,05%
ESSONNE	3 453 004 €	2 991 929 €	5,28%	4,51%
HAUTS-DE-SEINE	3 948 990 €	4 043 635 €	6,04%	6,10%
SEINE-SAINT-DENIS	17 284 445 €	15 908 291 €	26,44%	23,98%
VAL-DE-MARNE	8 889 160 €	9 610 165 €	13,60%	14,49%
VAL D'OISE	3 525 132 €	3 956 195 €	5,39%	5,96%
Autres Départements	573 068 €	599 159 €	0,88%	0,90%
Autres Payeurs				
TOTAL	64 008 041 €	64 825 794 €	97,92%	97,73%
JUSTICE (PJJ)	2021	2022	2021%	2022%
Réparation Pénale	339 732 €	398 907 €	0,52%	0,60%
MJIE	1 019 604 €	1 106 895 €	1,56%	1,67%
Jeunes Majeurs et Ord. 45	0 €	0 €	0,00%	0,00%
TOTAL	1 359 336 €	1 505 802 €	2,08%	2,27%
TOTAL GENERAL	65 367 377 €	66 331 597 €	100%	100%

3 - LES RESSOURCES HUMAINES

L'association a continué à se mobiliser en 2022 pour faire reconnaître le rôle indispensable des équipes auprès des jeunes qui nous sont confiés dans le cadre de la protection de l'enfance. Les avancées salariales de 2022 (Ségur pour une partie des équipes, hausse du point et revalorisations salariales pour les assistants familiaux) sont des éléments favorables dans le contexte de pénurie de travailleurs sociaux en Ile-de-France.

Le chantier prioritaire, intitulé « Recrutement et fidélisation » s'est poursuivi en 2022 avec une stabilisation du nombre de postes vacants à un nombre élevé, 70 en moyenne sur l'année, proche de la moyenne francilienne du secteur qui s'établit à 7,5%. La progression sensible du nombre d'apprentis à Jean Cotxet, plus de soixante désormais, est également de bon augure pour l'avenir.

Les ressources humaines de l'Association, sa principale richesse, se sont inscrites dans la continuité des années précédentes :

- un nombre de salariés de 1.014, correspondant à 950 équivalents temps plein (ce nombre n'inclut pas les apprentis en 2022), en hausse de 16 ETP ;
- une pyramide des âges très liée aux différents métiers : la moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de 45 ans résulte d'une moyenne de 38 ans pour les travailleurs sociaux et de 56 ans pour les assistants familiaux ;
- un turn-over assez élevé, comme chez les autres employeurs d'Ile-de-France, avec 181 salariés recrutés en contrat à durée indéterminée en 2022, contre 187 en 2021.

L'année 2022 a permis de retrouver de la sérénité dans le travail entre collègues après les limites d'interactions des années précédentes.

L'effort de formation s'est maintenu à un niveau élevé avec 555 salariés formés. L'objectif de l'association est d'accompagner la montée en compétence des équipes, que ce soit dans le cadre de formations collectives ou individuelles.

Tout au long de l'année 2022 les échanges avec les représentants des salariés au Comité Social et Economique ont été riches, avec la tenue de 14 réunions. L'investissement des élus est à souligner, que ce soit au sujet de l'amélioration des conditions de travail ou de l'accès au logement des salariés dans le cadre du « 1% logement ».

4 - FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

L'année 2022 a été rythmée par les faits saillants suivants :

- un retour à la normale progressif de la situation sanitaire, liée au Covid-19, avec des effets à long terme sur la santé psychique des jeunes ;
- l'obtention d'une nouvelle autorisation pour la création, suite à appel à projet, d'un nouveau service de 20 places en appartements dans les Hauts-de-Seine ;
- la remise de l'ordre national du Mérite à Jean PINEAU, ancien Directeur général, par le secrétaire d'Etat à la protection de l'Enfance ;
- la participation de l'Association à la réécriture des schémas de protection de l'enfance à Paris, en Essonne et dans le Val-de-Marne ;
- la présentation du projet associatif par le Président de l'Association et le Directeur général à l'ensemble des salariés de l'Association lors de déplacements dans l'ensemble des sites ;
- la validation des projets d'établissements et de services suivants : Garches, Villa Préaut, SAF 93, Ourcq, SAF 75 ;
- le lancement du chantier de réaménagement des 7^{ème} et 8^{ème} étages de la Maison du Sacré-Cœur ;
- le décès d'une jeune accueillie dans cet établissement en mai 2022 ;
- l'arrivée de 5 nouveaux Directeurs suite, notamment, à des départs en retraite ;
- la poursuite des négociations en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la reconstruction du service d'accueil d'urgence du SAHP Croix-Nivert à Paris ;
- la mise en œuvre de plusieurs avancées salariales pour les salariés de l'Association :
 - le Ségur, les 183 € nets, pour une partie des professionnels de l'Association, à compter du 1^{er} avril 2022 ;
 - la revalorisation du point et des premiers coefficients, à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
 - la revalorisation des assistants familiaux prévue par la loi Taquet à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
- l'organisation d'un grand tournoi de foot entre les établissements de l'Association, le 22 juin à Nanterre, qui a rassemblé près de 200 jeunes ;
- le renouvellement pour 5 ans de l'autorisation de frais de siège de l'Association, dont le taux est passé de 3,60% à 3,65% des charges des établissements ;
- la participation au séminaire de l'AVVEJ dans le cadre du partenariat liant les deux associations. Le Président, le Directeur général et le Directeur pédagogique sont notamment intervenus pour présenter les liens et la volonté d'œuvrer ensemble.

5 - DU CÔTÉ DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'année 2022, plusieurs établissements de l'Association Jean Cotxet ont changé de Directeur avec, à nouveau, plusieurs départs en retraite.

Véronique SPRECACENERE, qui dirigeait l'Etablissement Jenner depuis 2014, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a été remplacée par Olivier BENHAMOU, en provenance de l'OSE.

Bruno ROCHES, à la tête du SMOP et du SAPPEJ après avoir dirigé les MAE 95, a fait de même et c'est Daniel DUMANOIR, qui avait été précédemment Directeur adjoint du SAPPEJ avant d'ouvrir la MECS Fratries et ADOPHÉ 94, qui l'a remplacé.

Véronique SENTI, Directrice du SAF 93, est à son tour partie en retraite. Sébastien MAZOYER, précédemment Directeur d'un établissement de Droit d'Enfance en Seine-Saint-Denis, lui a succédé.

Ce rapport d'activité me donne l'occasion de remercier les Directeurs partis en retraite de leur engagement pour toutes leurs années en protection de l'Enfance et en particulier au sein de l'Association Jean Cotxet.

Christel RAVIER, en provenance de l'AVVEJ, a pris la direction des établissements des Yvelines : foyer de Neauphle-le-Château et service de la Parentaise, après le départ de Sandrine MAGRINO, qui ne sera restée que 18 mois.

Le poste laissé vacant à la MECS Fratries et à ADOPHÉ 94 par Daniel DUMANOIR a été repris par Marc ESCANEGRABE, précédemment Directeur des MAE 95, à son tour remplacé par Delphine ZENOUDA, qui a été promue.

Enfin, Idir KEROUANI a pris le chemin du Vaucluse après avoir dirigé le foyer de l'Ourcq et le SAHP Croix-Nivert. Axel LIANCE, précédemment Chef de service éducatif du Lieu-rencontre, lui a succédé.

CONCLUSION

Nos professionnels se sont à nouveau mobilisés tout au long de l'année 2022 pour permettre aux jeunes accompagnés par l'Association de retrouver de la sérénité et de pouvoir se projeter. Qu'ils en soient remerciés. En effet, l'enjeu est crucial : aider chaque jeune à s'épanouir et acquérir de solides bases pour voler de ses propres ailes. Le retour des temps conviviaux, des escapades sans contraintes et de l'accès à une scolarité sans contraintes y contribue.

Les mesures de revalorisation du secteur ont permis de redonner du souffle aux professionnels avec, toutefois, des oubliés. L'Association Jean Cotxet, entourée des autres acteurs du champ social et médico-social, s'est mobilisée pour obtenir la revalorisation de ces personnels dont les niveaux de rémunération ne permettent pas de vivre dignement en Ile-de-France. L'enjeu est désormais d'obtenir l'intégralité des financements de ces mesures, alors que certains départements n'ont pas engagé, au jour de l'écriture de ce rapport, le moindre euro à ce titre.

L'année 2023 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2022 :

- la recherche de cohésion au sein du groupe de Directeurs, compte tenu du renouvellement de l'équipe opéré en 2022 ;
- la remise des palmes académiques à Richard ZIADÉ, Directeur pédagogique, et de l'Ordre national du Mérite à Mohand HAMIDOUCHE, Directeur de la Maison du Sacré-Cœur ;
- le choix de l'organisme qui évaluera les établissements de l'association dans le cadre du nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé pour les cinq ans qui viennent et la réalisation des premières évaluations ;
- la constitution d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale en Essonne, nommé MERISTEME, qui a vocation à pérenniser un dispositif de bilan pour les enfants en Protection de l'Enfance ;
- la poursuite de la validation des projets d'établissements et services ;
- la mise en œuvre d'un logiciel de gestion de temps interfacé avec la paie, afin de faciliter la mise en œuvre des plannings ;
- la création d'un service de milieu ouvert dans les Yvelines, dans l'hypothèse où le département retiendrait la proposition de l'Association Jean Cotxet ;
- la mobilisation autour du recrutement et la fidélisation, en particulier des éducateurs et des assistants familiaux, ainsi que le lancement d'un baromètre sur la qualité de vie au travail.

Les besoins en Protection de l'Enfance restent très importants et ne sont pas tous couverts. 2023 démarre avec plusieurs sollicitations de départements pour accroître l'activité de certains services, voire d'en créer de nouveaux. En parallèle, l'Association Jean Cotxet continuera à faire des propositions aux autorités publiques, en présentant des réponses innovantes et en s'appuyant sur son expertise et celle de ses partenaires.

Lucas PAIRAUD, Directeur Général

INTERVENTIONS ET SERVICES

L'association Jean Cotxet intervient exclusivement dans le champ de la protection de l'enfance, qui constitue son cœur de métier. Les secteurs d'activité dans lesquels elle exerce sont les suivants :

LES FOYERS (MECS)

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents, jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. L'association gère 13 établissements.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Un service d'accueil et d'hébergement provisoire reçoit sur une brève durée des jeunes âgés de 13 à 18 ans, confrontés à des difficultés individuelles ou familiales. Interpellés sur la voie publique, ils sont orientés par le Parquet des mineurs, les Juges pour Enfants et les services de l'ASE. Le service propose aux adolescents un abri sécurisé, une attention et une écoute dans un cadre bienveillant. En concertation avec les autorités et les services, les adolescents et leur famille, une première évaluation est établie et une orientation immédiate proposée.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Les services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et qui leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille. 3 services d'accueil familial sont gérés par l'association, dont 1 dédié à l'accueil Urgence Petite Enfance.

LE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs (AED) ou par le Juge pour Enfants (AEMO), l'association apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. Ces actions sont assurées par 4 services.

L'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent-enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent sur des temps individuels et collectifs, en liaison pour le SAPPEJ avec l'Education nationale et le secteur de la Pédopsychiatrie. L'association gère 3 services d'accueil de jour.

ADOPHE

Les 2 services ADOPHÉ permettent la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Ils développent un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction et des actions spécifiques pour les jeunes.

LA MEDIATION FAMILIALE

Un lieu-rencontre permet aux enfants dont les parents sont séparés de rencontrer, dans un espace collectif sécurisée, le parent disposant d'un droit de visite limité. Les conjoints séparés ne se rencontrent pas, permettant d'éviter de faire ressurgir d'anciens conflits devant les enfants. Les psychologues présents accueillent et accompagnent les familles.

Le service expérimente des MAP – Mesure d'accompagnement protégé – lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant a été repéré comme un moment clé du passage à l'acte du conjoint violent. La mesure vise à protéger le parent victime en évitant la commission de nouvelles violences dans le cadre des droits de visite de l'ex-conjoint ; protéger l'enfant susceptible d'être exposé à ces violences à l'occasion de sa remise à l'autre parent ; éviter à l'ex-

conjoint la réitération des violences conjugales ; offrir un espace de parole à l'enfant et garantir l'effectivité du droit de visite.

Un service exerce des visites médiatisées sur saisine des Juges pour Enfants lorsqu'une tierce personne est nécessaire pour établir ou rétablir le lien parents-enfants lors de situations familiales très détériorées.

L'INVESTIGATION EDUCATIVE ET LA REPARATION PENALE

Un SIE met en œuvre des MJIE civiles ou pénales, pour des situations déjà connues des services sociaux et qui présentent une particulière complexité. L'objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, sur le sens des actes qu'il pose ou subit. La mesure doit s'attacher également à l'évaluation et à l'appréciation de l'exercice de l'autorité parentale et de ses effets vis-à-vis du développement du mineur.

Les mesures de Réparation pénale sont confiées par le Parquet ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, pour leur permettre de prendre conscience de la gravité des actes commis, les amener à «réparer» et éviter la récidive.

Les établissements et services de l'association Jean Cotxet sont tous situés en Ile-de-France.



LES FOYERS • L'ACCUEIL D'URGENCE • L'ACCUEIL FAMILIAL

LE MILIEU OUVERT • L'ACCUEIL DE JOUR • LA MEDIATION FAMILIALE • ADOPHE

L'INVESTIGATION EDUCATIVE ET LA REPARATION PENALE

rapport d'activité consolidé



LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les 31 établissements et services de l'association (hors Siège social) sont regroupés selon les 8 secteurs d'activité suivants :

FOYERS :

Foyer JEAN-COTXET - Ourcq
 Etablissement Jenner
 Foyer éducatif Amandiers-Belleville
 Maison du Sacré-Coeur
 Foyer éducatif de Neauphle-le-Château
 Foyer de Bièvres / Palaiseau
 Foyer de Garches
 Accueils de Seine-Saint-Denis
 Foyer La Varenne-Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés
 Villa Préaut – Villiers-sur-Marne
 MECS Fratries 94
 Internat éducatif de Thiais
 Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise
 SAHP Croix-Nivert

ACCUEIL D'URGENCE :

ACCUEIL FAMILIAL :

Service d'Accueil Familial de Paris
 Service d'Accueil Familial de Saint-Denis
 Service d'Accueil Familial – Accueil d'urgence de Saint-Denis

MILIEU OUVERT :

AEMO 75
 AED 75
 AEMO 93
 AEMO Intensive 93

ACCUEIL DE JOUR :

SAJE Sud-Est Parisien
 SAPPEJ
 SAJE 92

ADOPHE :

ADOPHE 93 (non consolidé)
 ADOPHE 94 (non consolidé)

MEDIATION FAMILIALE :

Lieu-Rencontre
 La Parent'aise – services visites médiatisées
 MAP – Mesure d'Accompagnement Protégé (non consolidé)

INVESTIGATION EDUCATIVE ET REPARATION PENALE :

SIE 93 (non consolidé)
 Réparation Pénale (non consolidé)

LE FLUX ET LE PROFIL DES JEUNES

Le terme Présents signifie « présents au 31/12/2022.

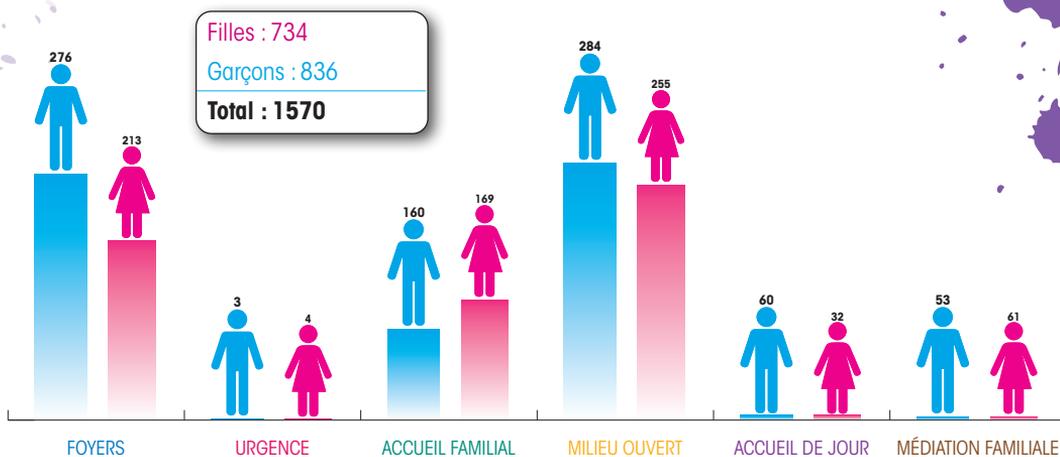
PRESENTATION GENERALE

PRÉSENTS / SORTANTS

	Foyers	Urgence	Accueil Familial	Milieu Ouvert *	Accueil de jour	Médiation familiale**	TOTAL
PRESENTS 2022	489	7	329	539	92	114	1 570
SORTANTS 2022	242	874	81	392	59	87	1 735
PRESENTS 2021	479	7	343	637	88	161	1 715
SORTANTS 2021	243	913	71	368	44	64	1 703
PRESENTS 2020	470	7	345	655	72	119	1 668
SORTANTS 2020	210	710	68	334	50	57	1 429

*hors Lieu-Rencontre (déplacé en Médiation, en 2020)

RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS PRÉSENTS EN 2022



JEUNES SUIVIS

Années	JEUNES SUIVIS EN RÉPARATION PÉNALE			JEUNES SUIVIS AU SIE 93*		
	total	garçons	filles	total	garçons	filles
2020	249	232	17	182	93	89
2021	369	347	22	401	214	187
2022	307	286	21	216	100	116

*ouverture le 18/04/2020

JEUNES SUIVIS PAR ADOPHÉ

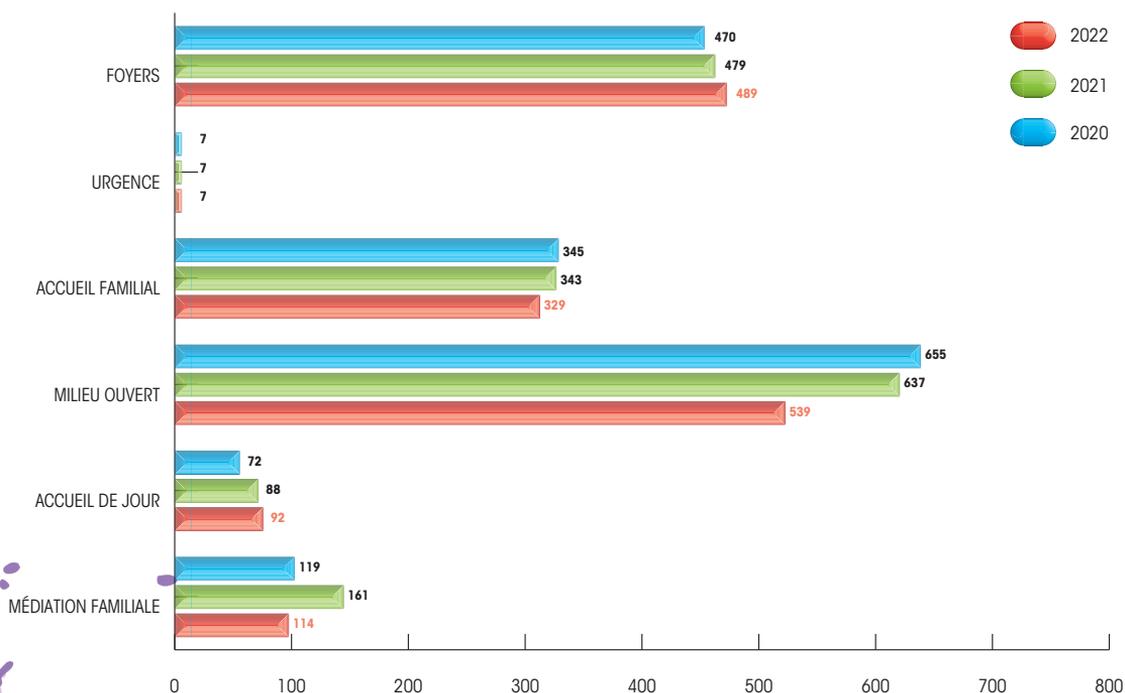
Années	ADOPHÉ 93			ADOPHÉ 94		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
2020	39	22	17	47	29	18
2021	18	7	11	56	28	28
2022	40	21	19	66	48	18

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/22, **64** jeunes Mineurs Non Accompagnés étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services, hormis le SAHP Croix-Nivert. Ce Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire a reçu, en 2022, un total de **190** Mineurs Non Accompagnés sur de très courtes périodes (durée moyenne de la prise en charge : 3 jours).

LES JEUNES PRÉSENTS (AU 13/12/2022)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (PRÉSENTS AU 31/12/2022)



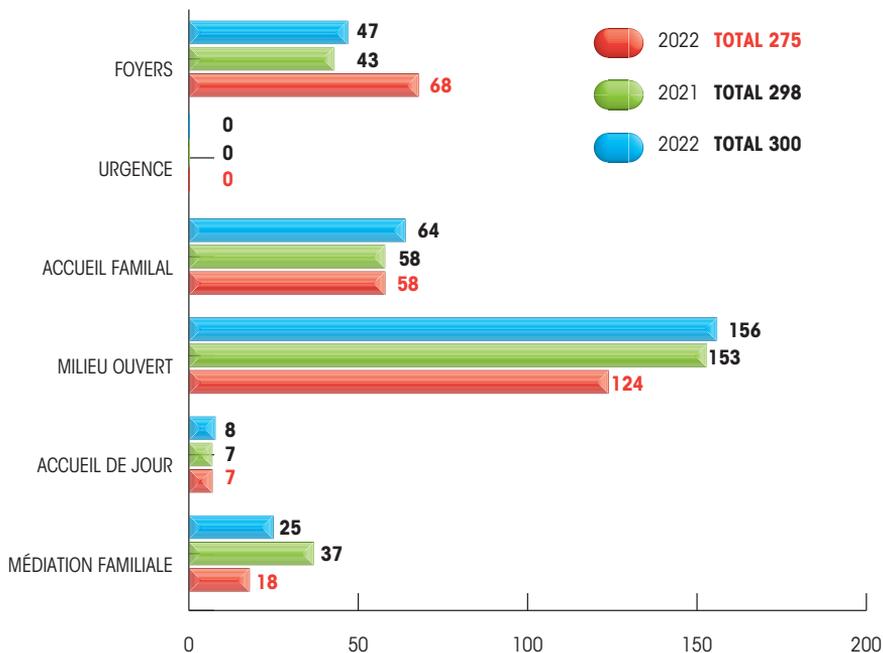
ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2022

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	0	0	32	18	0	10	60
> 3 ans et < 6 ans	17	0	31	68	1	23	140
> 6 ans et < 10 ans	60	0	64	115	33	40	312
> 10 ans et < 13 ans	73	0	59	115	24	20	291
> 13 ans et < 16 ans	104	3	56	126	23	17	329
> 16 ans et < 18 ans	121	4	44	82	11	4	266
> 18 ans	114	0	43	15	0	0	172
TOTAL	489	7	329	539	92	114	1 570

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE - PRÉSENTS EN 2022

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
75	191	5	121	350	79	41	787
77	0	0	1	4	0	0	5
78	31	0	2	0	0	71	104
91	45	0	4	0	0	0	49
92	25	0	37	1	13	0	76
93	62	0	120	155	0	2	339
94	92	0	33	3	0	0	128
95	43	0	4	0	0	0	47
Autres	0	2	7	26	0	0	35
TOTAL	489	7	329	539	92	114	1 570

FRATRIES PRISES EN CHARGE (PRÉSENTS)



CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT (PRÉSENTS) EN 2022

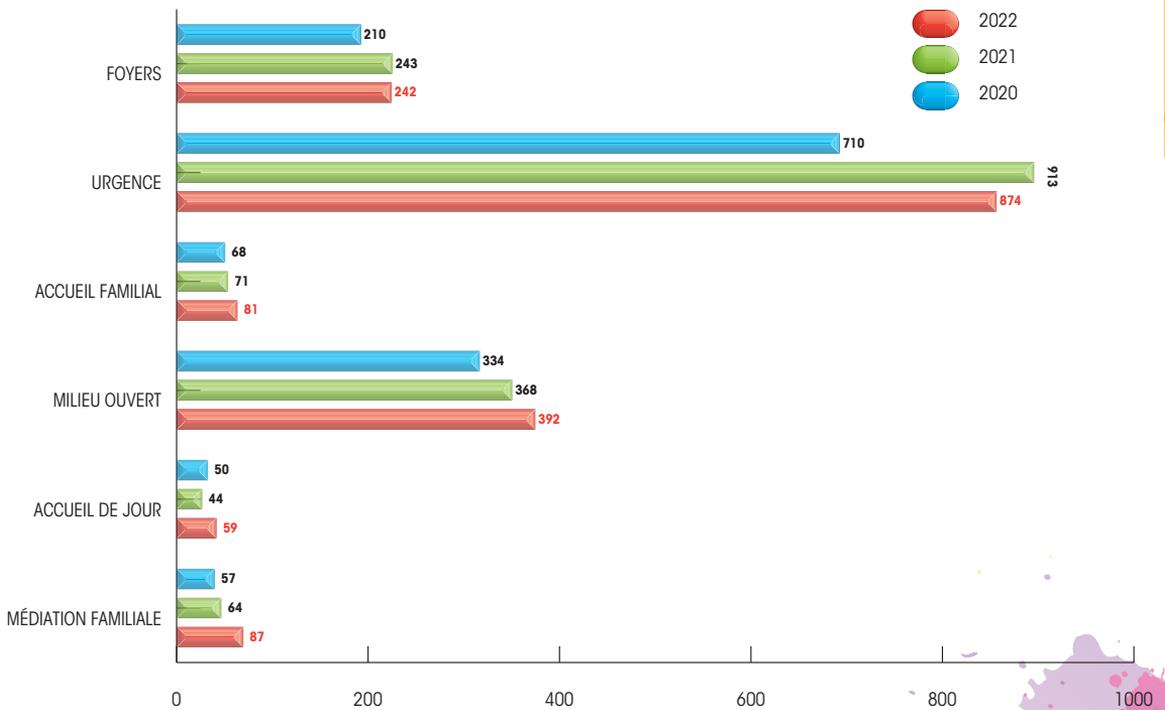
	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
Art 375 Code civil décision judiciaire	149	0	4	153
Art 375 Code civil placement ASE	242	7	274	523
Art L222-1 et 2 CASF Aide à domicile	13	0	3	16
222-2 alinéa 4 CASF Aide à domicile jeune majeur	53	0	35	88
Art 390 Code civil Tutelle	3	0	1	4
Art 377 Code civil Délégation d'Autorité Parentale	1	0	4	5
Art 350 Code civil Pupille / Abandon	5	0	8	13
CJPM (ex Ord.45)	0	0	0	0
Art. 222-5 adm majeur	23	0	0	23
TOTAL	489	7	329	825

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT ET ACCUEIL DE JOUR - PRÉSENTS EN 2022

PRESENTS	MILIEU OUVERT					ACCUEIL DE JOUR			MED. FAMILIALE		TOTAL
	AEMO 75	AED 75	AEMO 93	AEMO Inf. 93	AED 93	SAJE 75	SAPPEJ	SAJE 92	LIEU RENCONTRE	PARENT'AISE	
CJPM (ex Ord.45)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AEMO	199	0	139	0	0	0	0	0	0	0	338
AEMO Intensive	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	26
AED	0	175	0	0	0	0	0	0	0	0	175
Article 375 Code civil - décision judiciaire	0	0	0	0	0	0	29	0	0	0	29
Article 375 Code civil - placement ASE	0	0	0	0	0	21	29	0	0	73	123
Droit de visite	0	0	0	0	0	0	0	0	41	0	41
Article 222-3 CASF	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	13
TOTAL PAR SERVICE	199	175	139	26	0	21	58	13	41	73	745
TOTAL PAR SECTEUR	539					92			114		

LES JEUNES SORTANTS

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (SORTANTS)



ÂGE DES ENFANTS - SORTANTS EN 2022

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
< 3 ans	0	0	18	9	0	4	31
> 3 ans et < 6 ans	3	0	8	34	0	11	56
> 6 ans et < 10 ans	15	0	14	74	14	24	141
> 10 ans et < 13 ans	22	11	10	75	17	19	154
> 13 ans et < 16 ans	43	372	12	105	17	11	560
> 16 ans et < 18 ans	56	487	8	66	9	9	635
> 18 ans	103	4	11	29	2	9	158
TOTAL	242	874	81	392	59	87	1 735

MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2022

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	Médiation familiale	TOTAL
Adoption	0	4	0	0	0	4
Fugue sans retour	4	3	0	1	0	8
Hospitalisation	1	0	0	0	0	1
Prison	1	0	0	0	0	1
Décès	1	0	0	0	0	1
Arrêt à l'initiative de l'ASE	77	28	5	6	1	117
Arrêt à l'initiative du magistrat	37	18	200	0	56	311
Arrêt à l'initiative de l'utilisateur (Jeune Majeur)	33	6	17	4	7	67
Arrêt à l'initiative de la famille	7	0	14	4	8	33
Arrêt à l'initiative de l'établissement	32	12	115	6	11	176
Autres (réorientation, CJM...)	49	10	41	38	4	142
TOTAL	242	81	392	59	87	861
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>103</i>	<i>11</i>	<i>29</i>	<i>0</i>	<i>9</i>	<i>152</i>

ORIENTATION SOCIALE - SORTANTS EN 2022

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Retour famille	69	30	288	387
Autonomie	71	9	4	84
Vers placement	50	25	36	111
AEMO/AED/accueil modulable	11	0	40	51
Maternité/foyer maternel	0	2	5	7
Hospitalisation	1	0	0	1
Inconnue	13	1	13	27
Autres	27	14	6	47
TOTAL	242	81	392	715
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>103</i>	<i>11</i>	<i>29</i>	<i>143</i>

ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITE - SORTANTS EN 2022

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert	TOTAL
Emploi	46	2	2	50
Recherche d'emploi	16	2	2	20
Poursuite d'études	135	55	358	548
Inconnus/Autres	45	22	30	97
TOTAL	242	81	392	715
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>103</i>	<i>11</i>	<i>29</i>	<i>143</i>

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS - SORTANTS EN 2022

	Foyers		Urgence	Accueil familial		Milieu ouvert		Accueil de jour		Médiation familiale	
	2022	Moy.*	2022	2022	Moy.*	2022	Moy.*	2022	Moy.*	2022	Moy.*
Durée moyenne séjours (en mois)	26	24	La durée moyenne des séjours au SAHP Croix-Nivert est de 3 jours.	73	69	25	-	17	18	14	-
Séjour le plus long (en mois)	199	157		228	219	108	-	36	36	47	-

* moyenne années 2019, 2020 et 2021

LE PERSONNEL

a) Salariés

Au 31 décembre 2022, l'association employait 1 014 salariés, répartis en 6 catégories : encadrement (88), personnel administratif (91), personnel éducatif (469), services généraux (107), médical et paramédical (66) et assistants familiaux (193).

	EFFECTIF TOTAL au 31/12/2022	FEMMES		HOMMES	
		Effectif	%	Effectif	%
Encadrement	88	51	58%	37	42%
Personnel administratif	91	79	87%	12	13%
Personnel éducatif	469	269	57%	200	43%
Services généraux	107	78	73%	29	27%
Médical / paramédical	66	53	80%	13	20%
Assistants familiaux	193	183	95%	10	5%
TOTAL	1 014	713	70%	301	30%

Le personnel de l'association est composé à 70% de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir Directeurs, Directeurs adjoints et chefs de service éducatif, technique et administratif – comprend 51% de femmes. Il est à noter que la répartition du personnel éducatif, marquée par la féminisation de cette catégorie de personnel, est toutefois de 43% d'hommes pour 57% de femmes.

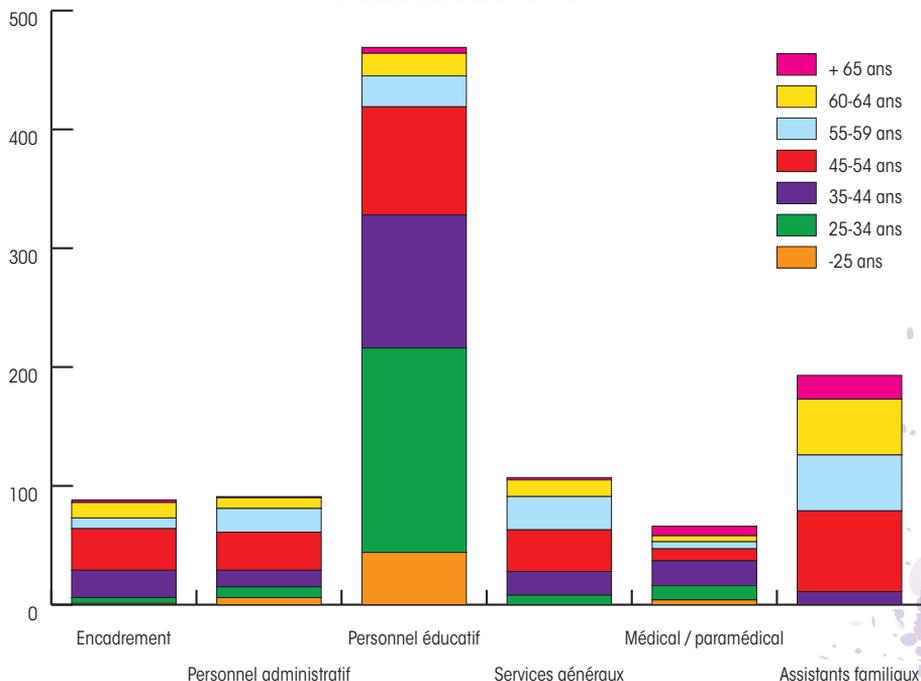
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2020		2021		2022	
H	F	H	F	H	F
41%	59%	40%	60%	43%	57%

En 1994, le taux de féminisation des emplois éducatifs était de 64%. En 2006, il était monté jusqu'à 76%. En revanche depuis 2007, les effets de la forte féminisation antérieure des métiers, notamment dans le secteur social, se sont amoindris et davantage d'hommes ont progressivement composé le personnel de cette catégorie à l'association. Depuis ces trois dernières années, la présence d'hommes y est stabilisée autour de 40%.

L'association Jean Cotxet répond à l'obligation de publication de l'index de l'égalité professionnelle (www.jean-cotxet.fr) et a obtenu une note de 92/100 au titre de l'exercice 2022.

PYRAMIDE DES ÂGES



Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente 28% de l'effectif : pour prendre en compte cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée depuis de nombreuses années est celle des assistants familiaux. En 2020, pour la première fois, les assistants familiaux âgés de plus de 55 ans représentaient la moitié de l'effectif de la catégorie. Depuis 2021, cette part avoisine les 60%. L'association, malgré les actions mises en œuvre pour y remédier, fait face à d'importants problèmes de recrutement dans cette profession, comme l'ensemble des accueils familiaux en France, publics ou privés. Plus largement, de réelles difficultés sont rencontrées depuis plusieurs années pour recruter des personnels éducatifs diplômés. C'est la raison pour laquelle décision a été prise de maintenir le chantier prioritaire de recrutement et de fidélisation, entrepris en 2021.

Il faut par ailleurs noter qu'à l'échelle de l'association, le personnel âgé de moins de 35 ans constitue une part importante des effectifs puisqu'il en représente un quart. Historiquement, c'est le personnel éducatif qui est le plus jeune ; cette année encore, il compte pour plus de 80 % de l'effectif global âgé de moins de 35 ans.

L'ancienneté des personnels est un indicateur précieux pour garantir l'équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture de l'association et de ses savoir-faire, et les nouveaux, qui apportent des compétences nouvelles et des capacités d'évolution. Elle permet également de mesurer le capital fidélisation. En 2022, plus de 50% des salariés sont présents depuis 6 ans et plus, dont plus d'un tiers depuis plus de 10 ans. L'association a la volonté de poursuivre sa mobilisation en termes de fidélisation de ses salariés : c'est pourquoi cette thématique cruciale fait toujours partie du chantier prioritaire de 2022.

ANCIENNETÉ	- 1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 24 ans	+ 25 ans
Encadrement	15	23	17	17	4	12
Personnel administratif	11	29	11	27	1	12
Personnel éducatif	82	194	78	86	15	13
Services généraux	11	35	22	29	4	6
Médical / paramédical	14	20	11	15	4	3
Assistants familiaux	9	42	24	89	13	16
TOTAL	142	343	163	263	41	62

L'absentéisme est un indicateur qui révèle notamment le bon fonctionnement d'un établissement. Sont présentés ci-dessous les chiffres globaux de l'association.

Les jours d'absence (tous motifs confondus) ont augmenté de 1 219 jours par rapport à 2021, égalant quasiment le niveau de 2020. L'absentéisme se caractérise notamment par :

- une augmentation significative du nombre de journées pour **maladie** par rapport à 2021 : + 2 334 (nombre total supérieur à 10 000 depuis 2014), soit 15%, mais restant en deçà de 5% du nombre très important de journées 2020, qui était monté à 16 215 du fait de la Covid-19 ;
- une diminution des absences pour **accident du travail** : -387 jours par rapport à 2021, pour un niveau global toujours inférieur à celui précédant la pandémie ;
- le nombre de journées pour **maladie enfants** continue de diminuer comme depuis 2011, où un niveau record de 800 jours avait été atteint ; cette baisse s'explique certainement par la présence régulière à leur domicile des salariés éligibles au télétravail, depuis 2021 ;
- les **congés maternité**, en forte baisse pendant plusieurs années sur le plan national et au sein de l'association, avaient néanmoins doublé en 2018 et étaient demeurés à un niveau élevé en 2019. En 2020, leur nombre avait chuté de près de la moitié mais se maintient depuis 2021 à plus de 2 500 jours par an ;
- après avoir été en recul ces dernières années, les **congés paternité** atteignent en 2022 leur niveau record, à 319 jours, sous l'effet de l'allongement de ce congé à 25 jours.

ABSENTEISME (en jours)	2019	2020	2021	2022
Congés maladie	13 199	16 215	13 043	15 377
Congés longue maladie	7 050	9 066	8 580	7 861
Congés maladie enfants	305	173	250	243
Congés accident du travail	5 556	4 520	5 440	5 053
Maternité	3 183	1 701	2 824	2 647
Paternité	108	101	145	319
Total	29 401	31 776	30 282	31 501

b) Contrats en alternance

En 2022, 62 apprentis ont été formés, dont 58 étaient des travailleurs sociaux et 4 étaient en filière administrative. Cet engagement positionne l'association parmi les principaux acteurs de l'apprentissage en Ile-de-France dans le champ social et s'inscrit en forte progression.

Par ailleurs en 2022, 9 apprentis ont présenté leur diplôme. 6 l'ont obtenu et c'est ici l'occasion de leur réitérer nos félicitations. En 2023, ils seront 15 à passer leur examen.

Une réunion est annuellement organisée pour regrouper les jeunes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation reçus dans l'ensemble des structures.

Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de l'association. La participation au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis juin 2015, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS, en témoignent. Ces décisions démontrent la volonté de prendre part dans la formation des acteurs du secteur.

c/ Stagiaires

L'association a poursuivi sa politique d'accueil en recevant au cours de l'année 2022, 65 stagiaires – dont 50 gratifiés – originaires de 21 centres de formation. Elle confirme ainsi sa position d'acteur de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes.

Reste à déplorer le nombre important de candidatures auxquelles il n'a pas été possible de donner une suite favorable par manque de possibilité d'accompagnement dans les structures ou de budget autorisé pour les gratifications. L'association peut recevoir jusqu'à une centaine de demandes de stage par mois et doit à regret en refuser la grande majorité, sachant que les étudiants ne pourront pas valider leur formation s'ils n'ont pas trouvé de structure d'accueil pour leurs stages dits « longs », participant à la formation indispensable des professionnels du secteur social.

Les réunions regroupant les stagiaires, toujours riches et intéressantes pour les participants, ont à nouveau pu avoir lieu en 2022. C'est l'occasion de leur présenter l'association dans son ensemble et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Par ailleurs, un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions.

Educateurs Spécialisés	Moniteurs-éducateurs	EJE	Psychologues	Autres formations*	TOTAL
41	12	4	5	3	65

*1 CAFERUIS, 2 filières administratives

LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

En droite ligne des mesures de la réforme de la formation continue avec la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, l'association poursuit sa politique de développement des compétences. Elle met l'accent sur l'adaptation des compétences, liée à l'évolution des publics accueillis, aux évolutions des métiers du secteur ainsi que celles en lien avec les réalités socio-économiques. Elle assure un soutien à la professionnalisation de ses salariés et veille au maintien de leur employabilité aussi bien qu'à la sécurisation de leur parcours professionnel.

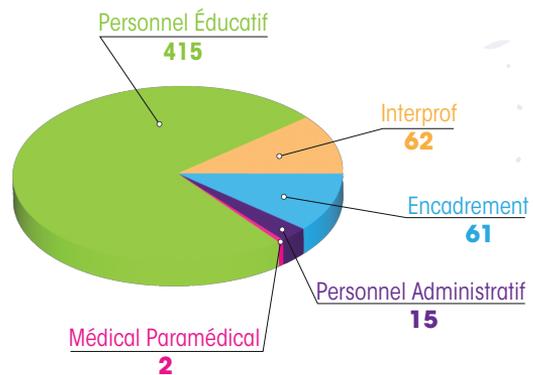
Sous l'impulsion des orientations de la formation définies par la Direction Générale, déclinées par chaque établissement et service en fonction de la spécificité de leur activité, l'élaboration des Plans de Développement des Compétences de l'année 2022 a également été alimentée par la collecte des souhaits de formation exprimés par les salariés.

Dans un esprit de transparence, nous nous efforçons d'appuyer cette démarche sur la base du dialogue social et de la concertation avec les différents acteurs tout au long de l'année.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

- Formation des faisant fonction
- Conduite de l'entretien de recrutement
- Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel
- Acquisition du socle de connaissances et de compétences professionnelles (Cléa)
- Promouvoir le recours au dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (PRO-A)

Nombre de salariés formés - 555 salariés

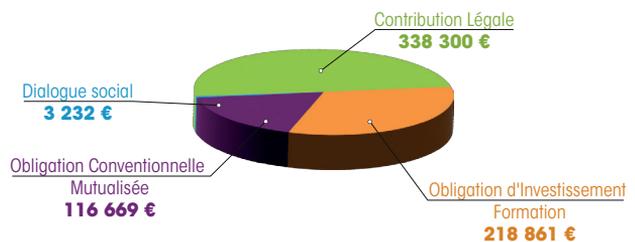


Sur le plan financier, la contribution au développement de la formation professionnelle continue de l'association de l'année 2022 s'élève à **677 062 €** (630 338 € en 2021).

Cette contribution se décompose de la manière suivante :

Contribution Formation - année 2022	
Contribution Légale	338 300 €
Obligation Conventionnelle Mutualisée	116 669 €
Obligation d'Investissement Formation	218 861 €
Dialogue social	3 232 €
CONTRIBUTION TOTALE :	677 062 €

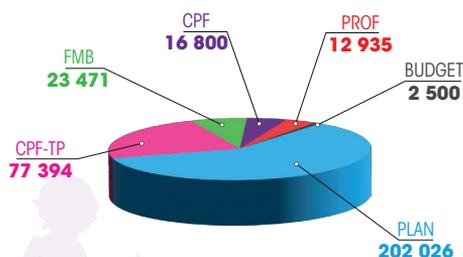
Contribution Formation - 677 062 €



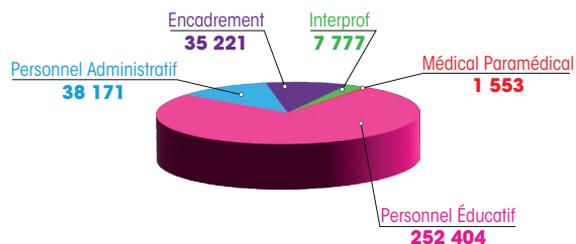
Nombre de formations réalisées en 2022 : **109 actions réalisées** contre 87 en 2021, sur un total de **179 demandes** instruites.

Le coût des formations réalisées en 2022 s'élève à **335 126 €** contre 272 132 € l'année précédente. Cette dépense formation inclut **78 304 €** de salaires et charges.

DÉPENSE PAR DISPOSITIF



DÉPENSE PAR CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE



CPF : Compte Personnel de Formation – CPF TP : CPF de Transition Professionnelle - PROF : Professionnalisation – FMB : Fonds Mutualisé de Branche

Les formations réalisées ont concerné **555 participants** pour un total de **10 603 heures**.

Le volume de personnel éducatif formé représente **415 stagiaires** pour un total de **7 769 heures** de formation et un **coût de 252 404 €**. Au sein de cette catégorie de personnels, **87 assistants familiaux** ont bénéficié de **132 heures** de formation pour un budget de **30 146 €**.

CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

Thématiques	Nbr Formations	Nbr Participants	Nbr Heures	Coût réalisé
Accompagnement, pratiques éducatives et sociales	24	190	417	50 741 €
Professionnalisation	51	92	9 689	216 514 €
Techniques d'hébergement et d'entretien	1	7	14	2 077 €
Formation systémique	12	89	164	16 326 €
Management, communication	8	85	180	23 783 €
Techniques d'administration et de gestion	3	7	42	3 523 €
Congrès, journées d'études	2	25	42	16 636 €
Divers	8	60	56	5 527 €
Total général	109	555	10 603	335 126 €

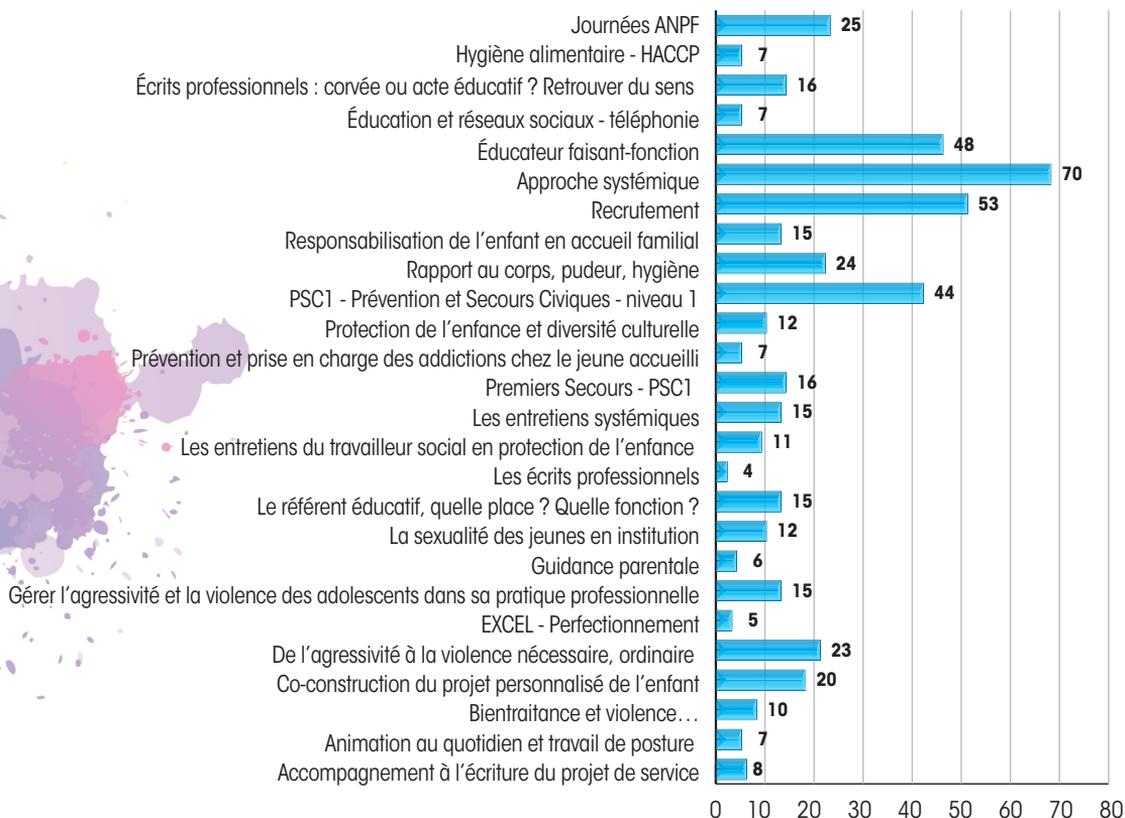
FORMATIONS COLLECTIVES

Le nombre de formations collectives réalisé représente **49 stages collectifs** contre 35 l'année précédente.

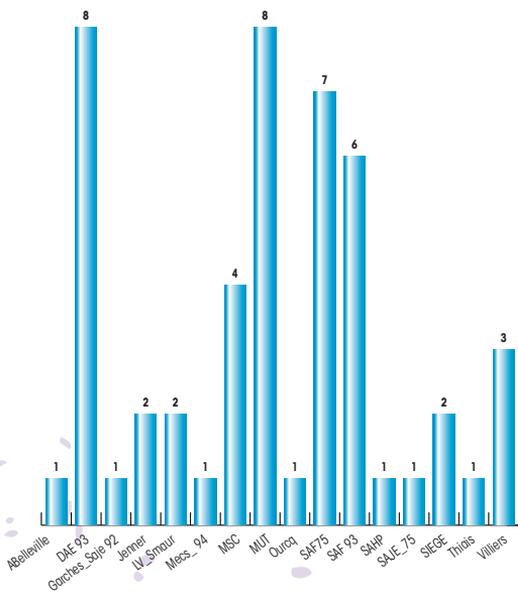
Ces actions collectives ont rassemblé **495 salariés** contre 523 en 2021.

Leur coût s'élève à **133 671 €** (133 418 € en 2021) pour une durée totale de **718 heures** (675 heures en 2021).

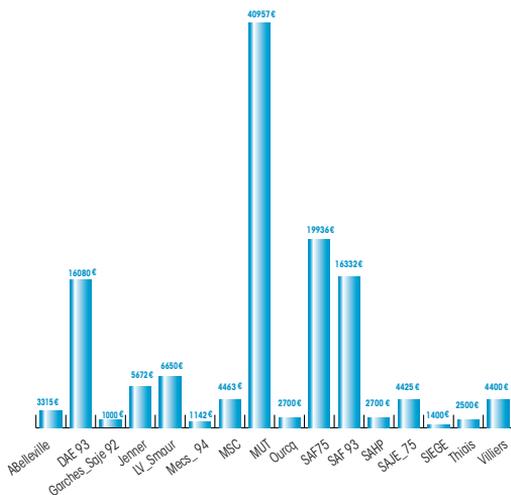
FORMATIONS COLLECTIVES : 495 PARTICIPANTS



49 FORMATIONS COLLECTIVES



COÛT DES FORMATIONS COLLECTIVES



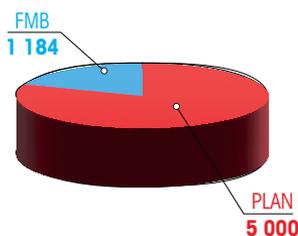
Deux formations collectives ont été portées par le Fonds Mutualisé de l'association :

- formation au perfectionnement des techniques de recrutement concernant les effectifs de direction et d'encadrement (53 participants) ;
- clôture de la première promotion suivie de deux nouvelles promotions regroupant trois modules de formation portant sur le référentiel métier du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (48 participants en comptabilisant chaque module). Cette formation s'adresse aux éducateurs faisant fonction. L'objectif est d'accompagner ces professionnels dans une démarche de validation des acquis de l'expérience visant à l'obtention de la certification.

FONDS MUTUALISÉ DE BRANCHE

Les priorités retenues par l'OPCO Santé en appui aux projets professionnalisants ont permis de bénéficier d'un cofinancement du Fonds Mutualisé de la Branche **à hauteur de 23 471 €**.

PLAN vs FMB NBR HEURES DE FORMATION - 6 184 H



FMB

23 471

PLAN

202 026

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

La gestion du Compte Personnel de Formation (CPF) par la Caisse des Dépôts et Consignations a mis un frein au cofinancement des projets mobilisant les droits CPF salariés associé aux fonds du Plan de Développement des Compétences gérés par l'OPCO Santé.

L'Association, dans sa logique de fidélisation, continue à soutenir les projets de formation certifiante en opérant un abondement complémentaire (dotation volontaire de l'employeur) des droits CPF des salariés qui le nécessite.

Un abondement automatique du CPF financé par le Fonds Mutualisé de la Branche est désormais accessible à partir de l'espace CPF du salarié suite à l'accord de branche du 9 septembre 2020, agréé le 17 décembre 2020 et étendu le 18 septembre 2021.

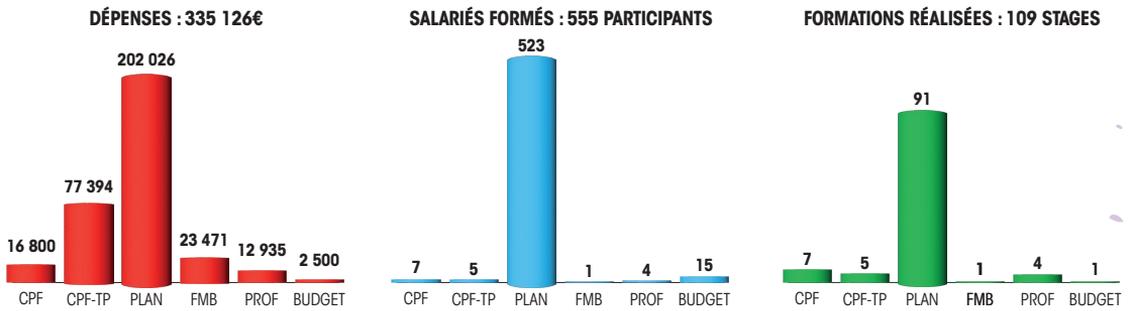
Cette année, **dix salariés** ont entamé ou poursuivi une formation bénéficiant d'un financement par la mobilisation de leur crédit CPF.

Ces formations représentent un volume horaire de **1 026 heures** intégralement réalisées sur le temps de travail, la dépense correspondante s'élève à **16 800 €**.

Certifications visées :

- 1 Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale ;
- 1 RESDOS ;
- 2 Diplômes d'État d'Éducateur Spécialisé ;
- 4 CAFERUIS ;
- 1 Master 2 – Directeur Manager Stratégique ;
- 1 Master 2 – Management des Organisations Sanitaires & Sociales.

COMPARATIF



CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (CPF TP)

Quatre éducateurs spécialisés et une secrétaire de direction ont bénéficié d'une autorisation d'absence pour leur permettre de réaliser leur projet de transition professionnelle.

Certifications visées :

- 2 CAFERUIS ;
- 1 Diplôme d'État de Médiateur Familial ;
- 1 Titre professionnel d'assistante en ressources humaines ;
- 1 Titre professionnel de formateur pour adulte.

La quote-part du financement pour les heures de formation réalisées dans le cadre du CPF-TP sur l'exercice 2022 représente globalement la somme de **77 394 €**. Ce montant comprend d'une part le coût pédagogique pour une valeur de **25 250 €** et d'autre part la rémunération des salariés pour un montant de **52 144 €** correspondant à **2 236 heures** de formation.

BILAN DE COMPÉTENCES ET VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

- Bilan de compétences : aucun projet réalisé
- Valorisation des Acquis de l'Expérience : six salariés ont engagé une démarche VAE en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé. Ils totalisent 130 heures d'accompagnement.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Intégration de quatre alternants dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ces contrats ont représenté **1 139 heures** de formation, pour un coût pédagogique qui s'élève à **12 935 €**.

Certifications visées :

- 1 Licence professionnelle de management ;
- 1 Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants ;
- 1 Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé.



3

présentation
départementale
des établissements
et services



Affiche du Tournoi de foot.

75

SIÈGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta
75010 PARIS

Tél. : 01 45 49 63 80

@ : siege@jean-cotxet.asso.fr

Directeur Général : Lucas PAIRAUD

Directeur Pédagogique et du Développement : Richard ZIADÉ

Directrice Financière : Cécile DRACIUS

Directrice des Ressources Humaines :
Pauline BRUN

Cheffe de Service Administratif & Communication : Séverine RANDOLFI

Cheffe du service Paie :
Sandrine LAXALT

Chef comptable : Stéphane BLEECKX

Chef de service Formation :
Jean-Claude KOUSSAWO

Chef de service juridique :
Lyes HAMMACHE

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été rythmée par les faits saillants suivants :

- plusieurs avancées salariales majeures : la prime Ségur – 183 € nets – pour une partie des professionnels de l'association, à compter du 1^{er} avril 2022 ; la revalorisation du point et des premiers coefficients, à compter du 1^{er} juillet 2022 ; la revalorisation de la rémunération des assistants familiaux prévue par la loi Taquet, à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
- l'obtention d'une nouvelle autorisation pour la création d'un nouveau service de 20 places en appartements dans les Hauts-de-Seine, suite à appel à projet ;
- la participation de l'association à la réécriture des schémas de Protection de l'Enfance à Paris, en Essonne et dans le Val-de-Marne ;
- la validation des projets d'établissements et de services suivants : Foyer de Garches, Villa Préaut à Villiers-sur-Marne, SAF 93, Foyer de l'Ourcq et SAF 75 ;
- le lancement du chantier de réaménagement des 7^{ème} et 8^{ème} étages de la Maison du Sacré-Cœur ;
- l'arrivée de 5 nouveaux Directeurs suite, notamment, à des départs en retraite ;
- le renouvellement pour 5 ans de l'autorisation de frais de siège de l'Association, dont le taux est passé de 3,60% à 3,65% des charges des établissements et services ;
- l'organisation d'un grand tournoi de foot entre les établissements et services de l'association, le 22 juin à Nanterre, qui rassemblé près de 200 jeunes.

ET POUR 2023...

L'année 2023 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2022 :

- le projet de transformation de l'Association en fondation reconnue d'utilité publique ;
- la recherche de cohésion au sein du groupe de Directeurs, compte tenu du renouvellement de l'équipe opéré en 2022 ;
- le choix de l'organisme qui évaluera les établissements de l'association dans le cadre du nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé, pour les cinq prochaines années et la réalisation des premières évaluations ;
- la poursuite de la validation des projets d'établissements et services ;
- la mise en œuvre d'un logiciel de gestion de temps interfacé avec la paie, afin de faciliter la mise en œuvre des plannings ;
- la mobilisation autour du recrutement et la fidélisation, en particulier des éducateurs et des assistants familiaux.

75

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis / 75010 PARIS

Tél. : 01 47 70 02 05

Fax : 01 47 70 03 96

@ : saf75@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Carole VULLIEZ

Directeur adjoint : Frédéric BENNAÏ

Chefs de Service Educatif :

Alexia ANDRES

Peggy DAUTRICHE

Blandine HOUSEZ

Aisita SISSAKO

Cheffe de Service Administratif :

Céline ROUILLE

SERVICE
D'ACCUEIL
FAMILIAL

241 PLACES



DE 0 À 21 ANS

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Le SAF 75 a connu une nouvelle année difficile et complexe, marquée par le contexte du secteur sous forte tension et les évolutions des besoins du public. L'activité a été très dense. Le dispositif d'accueil d'urgence tout comme les dispositifs de soin a connu la saturation. Cela a eu des répercussions fortes sur les accueils et nos possibilités d'accompagnement. Les assistants familiaux se sentent fragilisés dans leurs missions et on peine à en recruter. L'équipe pluridisciplinaire est difficile à stabiliser et doute parfois du sens de sa mission.

Par ailleurs, le projet de rénovation des locaux visant à améliorer la qualité d'accueil a été rejeté par le financeur.

Cependant, 2022 aura aussi permis des évolutions positives, avec l'application de la rénovation du statut des assistants familiaux et l'attribution de la prime Ségur pour une partie des salariés.

Le projet d'établissement a été actualisé, ce qui va nous aider à retrouver un socle partagé dans les prises en charge et à réaffirmer les valeurs communes.

Soucieuses de retrouver une dynamique d'établissement et d'ouvrir les jeunes vers l'extérieur, les équipes ont développé différents temps collectifs dont des séjours enfants (pratique nouvelle en SAF), des sorties enfants/ équipe, des interventions sur site...

ET POUR 2023...

2023 doit favoriser une déclinaison progressive des axes du projet d'établissement. Si certains changements vont venir interroger le fonctionnement, il s'agit ensemble de retrouver un cadre qui garantisse la qualité de l'accompagnement proposé tout en veillant à situer la place de chacun et au respect des compétences. Dans ce contexte évolutif, il est aussi primordial d'être attentif à la complémentarité entre la qualité d'accueil visée pour les enfants et les conditions de travail des salariés.

“ Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible. ”

ANTOINE DE SAINT-EXUPERY



75

FOYER ÉDUCATIF « JEAN-COTXET »

38, rue de l'Ourcq / 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 01 19

Fax : 01 44 72 03 19

@ : ourcq@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Axel LIANCE

Chef de Service Educatif :
Abdel SEGUENI



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a vu le foyer de l'Ourcq réaliser ses objectifs en termes d'activité. Il se plaît à être un lieu d'accueil à taille humaine et conserve un fonctionnement que l'on peut qualifier de familial.

Le service internat de l'Ourcq a mis l'accent sur l'accompagnement scolaire et l'ouverture à la culture en faisant appel à l'Association de Prévention du Site de la Villette. Les jeunes accueillis ont ainsi pu bénéficier d'aide pour les devoirs et de sorties culturelles (visites de l'Institut du Monde Arabe, Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme).

Au service appartements, cette année a été l'occasion de procéder à la réfection des logements : 3 des 5 appartements ont pu être rénovés avec, pour certains, la participation des jeunes aux travaux. Par ailleurs, un des appartements a été rendu à son propriétaire et un nouveau logement a pu être loué et mis à disposition pour l'accueil des jeunes.

Enfin, cette année a aussi vu l'arrivée d'un nouveau Directeur au foyer de l'Ourcq.

ET POUR 2023...

Le service internat souhaite mener un travail de réflexion globale autour de la cuisine afin de mieux répondre aux normes d'hygiène, démarcher de nouveaux fournisseurs pour tenir compte des contraintes budgétaires liées à l'inflation mais aussi s'inscrire dans une démarche éco-citoyenne.

“ L'adolescence est le seul temps où l'on ait appris quelque chose. ”

MARCEL PROUST

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 fut une année de transition pour l'établissement. Il a fallu s'éloigner de la Covid-19 et retrouver un rythme de croisière, avec des moments de partage institutionnel, notamment les fêtes et les transferts éducatifs.

La livraison et la mise en service de la nouvelle cuisine centrale de l'établissement avec la mise en place des commissions menus réunissant enfants, jeunes et professionnels, a permis d'améliorer la qualité des repas.

Le changement de direction de l'établissement, avec le départ à la retraite de Véronique SPREACENERE et la prise de fonction d'Olivier BENHAMOU, s'est fait progressivement avec un passage de relais bienveillant.

L'équipe du PHARE a été renouvelée. Ce dispositif novateur a retrouvé toute sa lumière et a ainsi pu répondre aux nombreuses demandes parisiennes, permettant d'atteindre en fin d'année une activité à l'équilibre.

La mise en place des cartes de paiement bancaires, pour assurer une plus grande sécurité des dépenses et une meilleure autonomie de travail aux équipes, a sensiblement facilité les démarches et amélioré les pratiques.

Les partenariats ont été renforcés pour favoriser le bien-être des enfants et répondre notamment aux enjeux de santé, scolarité et accès à la culture des enfants, adolescents et jeunes majeurs accueillis. Les liens développés avec des chiropracteurs, le CMP Binet, Im'pactes, Total, Capitales, ALFAEV, Unicité et Century 21, ont permis d'ouvrir l'établissement sur son environnement, pour aider les jeunes à s'insérer en s'appuyant sur le tissu associatif parisien.

ET POUR 2023...

L'année 2023 marquera le dynamisme du foyer grâce à la présentation du projet d'établissement pour validation du conseil d'administration.

Une instance de participation des enfants, adolescents et jeunes majeurs accueillis sera mise en place.

Un PPI sera élaboré pour financer les travaux de mise aux normes de sécurité de l'établissement et la restructuration des locaux, permettant de désengorger les lieux de vie dédiés aux enfants.



75

ÉTABLISSEMENT JENNER

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : jenner@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Olivier BENHAMOU

Chefs de Service Educatif :

Mbarek ABHARI

Lucas POCH

Julien PRUDHOMME

Cheffe des services Administratif et

Hôtelier : Céline MORCLETTE

MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL



“ Vous dites :
- C'est épuisant de s'occuper des enfants. Vous avez raison.
Vous ajoutez :
- Parce que nous devons nous mettre à leur niveau.
Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.
Là, vous vous trompez. Ce n'est pas tant cela qui fatigue le plus, que le fait
d'être obligé de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.
De nous élever, nous étirer,
nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre.
Pour ne pas les blesser. ”

JANUSZ KORCZAK

75

SAJE SUD-EST PARISIEN

SAJE 13

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : sajejenner@jean-cotbet.asso.fr

SAJE ALÉSIA

29/31, Villa d'Alésia / 75014 PARIS

Tél. : 01 45 39 69 48

@ : sajealesia@jean-cotbet.asso.fr

SAJE NATION

36, rue Picpus / 75012 PARIS

Tél. : 01 40 19 19 09

@ : accueilnation@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Blaise ANDRES-GARAY

Cheffes de Service Educatif :

Agnès BOURDIER

Dorothee PERRIER

SERVICE
D'ACCUEIL DE
JOUR ÉDUCATIF



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 nous a ramenés vers une certaine stabilité.

En termes d'activité, nous sommes revenus pour l'ensemble du SAJE Sud-Est Parisien à un taux d'activité de 95%, nettement supérieur aux années précédentes et préfigurant un retour à la normale.

On notera en revanche que la tendance à une judiciarisation des mesures se confirme fortement puisque nous constatons en fin d'année une répartition égale entre mesures administratives et judiciaires.

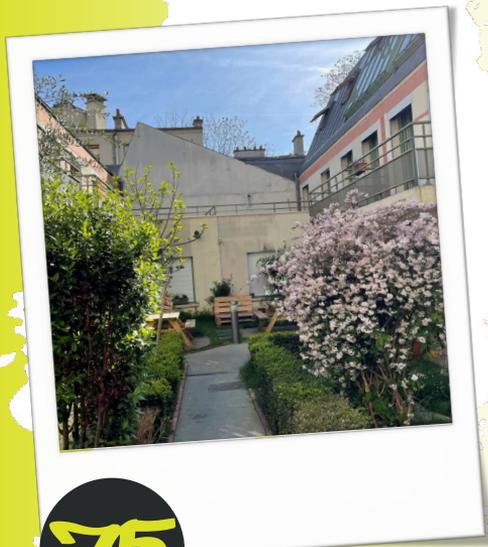
Au niveau des équipes, il y a eu moins de mouvements cette année, ce qui a favorisé une certaine continuité au sein du SAJE Nation. Pour le SAJE Jenner/Alésia, le changement de chef de service éducatif a amené une nouvelle dynamique qui devrait se confirmer en 2023.

ET POUR 2023...

Il s'agira de consolider les acquis de l'année précédente et de poursuivre les travaux communs entre les services, en lien avec le projet d'établissement.

2023 marquera aussi le 5^{ème} anniversaire de la création du SAJE Sud-Est Parisien, donnant ainsi la possibilité de dresser un bilan mais également de se projeter sur les années à venir.

« À cinq ans, j'avais juste
en avoir sept
À sept ans, j'étais pressé
d'avoir le reste
Aujourd'hui, j'aimerais mieux
qu'le temps s'arrête
Ah, c'est qui compte c'est pas
l'arrivée, c'est la quête. »



75

FOYER ÉDUCATIF AMANDIERS- BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie / 75020 PARIS

Tél. : 01 44 62 86 40

Fax : 01 46 36 78 90

@ : amandiersbelleville@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Vanessa LAMARE

Cheffes de Service éducatif :

Nathalie GUIMARD

Suzel HURTER



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

La restructuration générale de l'établissement s'est poursuivie et son projet d'accompagnement s'est ajusté au mieux aux besoins des adolescents et jeunes majeurs.

La qualité des conditions d'accueil a été largement améliorée par la réfection d'une grande partie de la maison partagée de la Suite Educative et l'échange de 9 chambres de bonne contre des studettes entièrement réhabilitées. Enfin un poste de cadre technique support au maintien de la qualité d'accueil dans les hébergements, a été créé. Il sera effectif en 2023.

Des partenariats avec des lieux culturels ont été développés (Chaillot, La Colline, la Philharmonie); il va falloir les pérenniser.

ET POUR 2023...

L'accès à la culture et aux activités citoyennes sera encore développé pour en faire un véritable support éducatif. Plusieurs projets valorisant la participation active des jeunes seront montés : atelier de création d'un court-métrage, atelier écriture/musique... Des mini-transferts jalonneront l'année (randonnée, canoé, équitation), en sus de ceux, plus classiques, de l'été.

“ La question “d'où êtes-vous ?”
n'a plus de sens pour moi ;
la seule question à laquelle je peux
répondre c'est
“où êtes-vous le mieux ?” ”

WAJDI MOUAWAD



MAISON DU SACRÉ-CŒUR

12, rue Saint-Rustique / 75018 PARIS

Tél. : 01 46 06 41 12

Fax : 01 42 57 30 91

@ : maisonduacrecoeur@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Mohand HAMIDOUCHE

Directrice adjointe : Stéphanie ORINEL

Chefs de Service Educatif :

Samira AZZOUZ

Hubert DEMIERE

Julie GAUTIER

Séverine PIGNERET

Cheffe de Service Administratif :

Wassila TOUAMI



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'évènement qui a marqué l'établissement et plus largement l'association est le décès d'une enfant survenu en mai. Le bouleversement occasionné par ce drame n'a pas fini de nous marquer, jeunes et adultes. Les manifestations de soutien venues de toutes parts et les actes de solidarité posés en interne ont montré la solidité du groupe d'adultes de l'établissement et sa capacité à poursuivre ses missions d'accueil et d'accompagnement des jeunes. La mise en place immédiate des groupes de paroles et de soutien psychologique y ont contribué.

Ce n'est que quelques semaines plus tard, avec un peu de légèreté retrouvée, que nous avons célébré le départ de Driss AÏT-OUADDI après 5 ans au poste de chef de service éducatif et 20 ans dans l'Association.

En septembre, l'ultime étape de la restauration architecturale a (enfin) débuté, ouvrant la perspective d'une réelle amélioration de l'accueil des jeunes du Pavillon Ward.

ET POUR 2023...

L'aboutissement de l'écriture des projets d'établissement est à l'ordre du jour.

“ Le Progrès est l'injustice
que chaque génération
commet à l'égard
de celle qui l'a précédée. ”

EMIL CIORAN

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été l'année du renouveau après une période marquée par un contexte sanitaire particulier qui scandait les interventions au gré des confinements et autres conséquences de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, dès le mois de janvier, un nouveau souffle a redynamisé l'équipe autour d'une volonté d'enrichir l'intervention éducative par des actions collectives, parfois mutualisées avec le service d'AEMO.

Cela a également été l'occasion de redécouvrir le travail en réseau, travailler avec les partenaires et réinscrire de manière pérenne ce mode dans l'exercice de la mission.

Nous avons également développé une sensibilité aux nouvelles problématiques sociétales, révélées dans la dynamique familiale par des mois de confinement. Nous avons analysé comment les rouages du système familial se sont trouvés grippés en vivant en continu les uns avec les autres. Ces nouvelles observations nous amènent à repenser notre action en direction des familles, à faire preuve de cohérence entre leur quotidien et l'évolution des besoins ressentis pour appréhender la complexité des relations intrafamiliales.

ET POUR 2023...

Il convient de poursuivre la dynamique amorcée par les actions collectives mises en place au sein de la structure en lien avec le service d'AEMO. Ces actions collectives, aux regards croisés, complètent l'intervention individuelle menée auprès des enfants et des adolescents. Nous souhaitons orienter notre intervention autour de la compétence des familles.

« L'institution est un coffre à outils dont les parents ont la clef. Travaillons ensemble pour qu'ils puissent s'en servir. »

LOUIS EMERY



SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE - AED

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08

Fax : 01 53 38 89 91

@ : lancry@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Educatif :
Camille ALONZEAU

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI





SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS LIEU-RENCONTRE

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 79

@: lieurencontre@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Educatif :
Florie BALLAND (au 12/01/23)

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a vu un retour à la normale dans l'exercice des rencontres parents-enfants. En effet, après la pandémie qui a touché notre pays, faisant souvent fi des rencontres entre enfant et parent non-hébergeant, il était important de proposer à nouveau aux familles un cadre de visites fiable pour garantir la qualité de la rencontre.

Face aux demandes d'intervention toujours croissantes, nous avons poursuivi le projet d'extension du Lieu-Rencontre. Ce projet résulte des délais d'attente de mise en œuvre qui augmentent ; nous y accolons le projet de développement de la Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP) dite renforcée. En effet, depuis 2021, nous réalisons des Mesures d'Accompagnement Protégé classiques, qui ont pour mission de conduire un (des) enfant(s) du domicile du parent qui a la garde au domicile de l'autre parent. Cependant, bon nombre d'enfants issus de couples séparés nécessiteraient, au préalable, des visites médiatisées assorties d'un accompagnement privilégié afin de garantir la sécurité du parent gardien. D'où le projet de MAP dite renforcée que nous pourrions mener.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une stagiaire Juge aux Affaires Familiales.

ET POUR 2023...

Nous constatons une sollicitation toujours plus forte des espaces rencontre, aussi allons-nous poursuivre le projet d'extension du Lieu-Rencontre qui pourrait alors exercer dans deux sites. Nous portons également un grand intérêt à l'exercice de la MAP et de la MAP dite renforcée, en dépit de la difficulté à recruter des professionnels à temps partiels.

« Aidez-moi à maintenir
le contact avec celui d'entre vous
chez qui je ne suis pas...
Laissez-moi être ramené par
quelqu'un d'autre de la maternelle ou
de chez des amis si vous ne supportez
pas le regard de l'autre... »

EXTRAITS D'UNE LETTRE DÉNOMMÉE
« LES 20 DEMANDES D'UN ENFANT
DE PARENTS SÉPARÉS »

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

2022 a vu le départ en retraite de Bruno ROCHES et l'arrivée de son successeur à la tête du Service des Milieux Ouverts Parisiens de l'Association.

En dépit des difficultés de recrutement rencontrées, l'équipe éducative du SAEMO s'est presque complètement recomposée. Les professionnels ont mis en place des actions collectives conjointes avec l'équipe d'AED, à destination des enfants et des adolescents. Cela a auguré des échanges constructifs et transversaux qui se sont achevés avec un spectacle de magie en fin d'année, auquel un grand nombre d'enfants, d'adolescents et leurs familles ont assisté. Ce spectacle a été un moment fort de partage entre personnes accompagnées, hors du cadre de l'entretien psycho-éducatif.

Ces actions collectives étaient les entretiens éducatifs et familiaux où les observations formulées par les autres professionnels enrichissent la réflexion, le déroulement et l'accompagnement de la mesure éducative.

ET POUR 2023...

Nous allons poursuivre le développement d'actions collectives en direction des parents. Il s'agira d'explorer et accompagner les compétences parentales si souvent montrées du doigt.

« Collaborer avec les familles c'est travailler ensemble, avec nos compétences, nos valeurs, nos responsabilités respectives et aussi nos insuffisances. »

GUY AUSLOOS



SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS

ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 44 52 56 80

Fax : 01 44 52 56 85

📧 : magenta@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Cheffe de Service Educatif :
Daphné DECOURT

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI



SAPPEJ

75

SERVICE D'ACTIVITÉS PSYCHO- PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE JOUR SAPPEJ

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 60

Fax : 01 48 78 28 60

@ : sappej@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Daniel DUMANOIR

Directeur adjoint :

Jean-Christophe DUQUESNE

Chef de Service Educatif :

Carlos MORAIS

Chef de Service Administratif :

Patrice RACHELLI

SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR

24 PLACES



DE 11 À 16 ANS

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Pour pallier un mouvement de personnel imprévu, nous avons recruté en mars dans l'équipe éducative une salariée, jusqu'alors en poste au SAPPEJ en tant qu'assistante d'éducation depuis 18 mois.

Aussi, grâce à une étroite collaboration avec la DSOL, un poste supplémentaire a été accordé pour l'équipe éducative, dans le but d'assurer pleinement une modalité d'intervention visant à aller à la rencontre – à l'extérieur du SAPPEJ – des adolescents rencontrant un problème massif d'assiduité ou d'adhésion. Cette création de poste permettra également de prendre en charge les quelques cas de « retirants sociaux » qui peuvent parfois se glisser dans l'effectif des adolescents accueillis au SAPPEJ.

ET POUR 2023...

Les adolescents accueillis au SAPPEJ rencontrent bien souvent un problème d'adhésion au projet qui leur est proposé. En effet, nous sommes en permanence confrontés à des problèmes d'assiduité voire de rejet.

Il s'agit donc, du côté de l'équipe pluridisciplinaire, de ne pas considérer ce constat avéré comme une fatalité.

L'équipe, qui ne trouve pas toujours écho auprès de ces jeunes, risque le découragement. Il est fondamental de continuer de se montrer persévérant en faisant preuve d'inventivité et en étant force de propositions. Les intervenants demeurent très investis.

Nous avons conscience que le travail partenarial faisait parfois un peu défaut, d'où notre intention de soutenir davantage cet axe de travail afin d'améliorer l'aspect qualitatif de nos prises en charge.

Depuis le début de l'année, nous travaillons notamment avec l'association Amicale du Nid et l'association de prévention spécialisée Feu Vert, qui rencontrent parfois sur leur territoire d'intervention, des adolescents que nous suivons au sein de notre service.

“ N'a de convictions
que celui
qui n'a rien approfondi. ”

EMIL CIORAN

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 et la fin des restrictions liées à la pandémie ont permis au service de retrouver un fonctionnement normal et les objectifs en termes d'activité ont pu être atteints.

Le SAHP a pu continuer d'affirmer la place importante qu'il occupe dans les dispositifs d'accueil d'urgence à Paris, en consolidant les rapports partenariaux qu'entretient la structure avec les autres acteurs du territoire. Ainsi, le SAHP est attentif et participe à l'élaboration des changements entrepris par la DSOL vis-à-vis de l'accueil d'urgence.

Le projet d'étude de la rénovation immobilière de l'établissement continue d'être porté et son aboutissement semble poindre. Ceci ne fait pas oublier au SAHP la qualité d'accueil qu'il souhaite maintenir et la rénovation de sa terrasse en est l'une des illustrations.

Enfin, cette année a aussi vu l'arrivée d'un nouveau Directeur au SAHP.

ET POUR 2023...

Le SAHP souhaite finaliser la réflexion menée autour du nouveau projet d'établissement afin d'aboutir à sa diffusion début 2023. Dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge, le SAHP se prépare activement à être un des premiers établissements parisiens évalué par le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS.



SAHP CROIX-NIVERT SERVICE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PROVISoire

77, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

Tél. : 01 45 33 05 16

Fax : 01 45 33 02 68

@ : xnivert@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Axel LIANCE

Chefs de Service Educatif :
Florence BRICE – Abdel JEBARI



**SERVICE
D'ACCUEIL
D'URGENCE**

“ L'éducation est un apprentissage social.
Elle nous aide à grandir et à vivre. ”

JOHN DEWEY



78

FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE LE-CHATEAU

26, rue du Vieux Château
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Tél. : 01 34 89 01 17

Fax : 01 34 89 54 38

@ : neauphle@jean-cotbet.asso.fr

Directrice : Christel RAVIER

Chef de Service éducatif :
Kellam MAMBA



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Le foyer a traversé durant l'année un certain nombre de bouleversements, notamment relatifs à l'équipe de direction et administrative. Le secrétariat se répartit aujourd'hui les différentes tâches sur 2 mi-temps ; un nouveau comptable a bénéficié d'une mobilité interne pour intégrer l'équipe et une nouvelle directrice a pris ses fonctions en septembre. Cette dernière a recruté un nouveau chef de service éducatif en octobre. L'ensemble de ces remaniements a occasionné des réorganisations internes. Il est à souligner que l'équipe éducative est restée stable, permettant le maintien de l'activité et l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Le personnel de l'établissement est mobilisé pour la refonte et la réécriture du projet d'établissement. Le travail enclenché se veut collaboratif et participatif. Il revisite les grandes orientations que l'établissement entend donner à l'accompagnement proposé aux jeunes et à leurs familles. Ce travail réflexif permettra également la mise à jour de l'ensemble des procédures.

ET POUR 2023...

La restructuration de l'équipe de cadres se poursuivra puisqu'à l'occasion du départ du cadre technique et en accord avec les services du département, un second poste de chef de service éducatif sera pourvu en avril 2023. De nombreux chantiers ont été lancés sous l'impulsion de la nouvelle équipe de direction, mais aussi grâce à la volonté de l'équipe éducative, notamment, de voir naître des évolutions positives au sein du foyer éducatif.

« L'autorité du Directeur n'est sans doute pas heureuse d'égalé façon au fil des jours, mais c'est un devoir éthique pour soi et les autres que d'exercer un tel métier avec bonheur, pour bien le servir, dans son utilité aux autres. »

BERTRAND DUBREUIL

2022 ET SES FAITS MARQUANTS



SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES LA PARENT'AISE

17, rue des Frères Lumière
78370 PLAISIR

Tél. : 01 30 44 52 50

📧 : laparentaise@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Christel RAVIER

Cheffe de Service éducatif :
Corinne MARCHAND

SERVICE
DE VISITES
MÉDIATISÉES



Le service de la Parent'aise est ouvert depuis 2019 et a maintenant du recul sur son activité. La particularité de son fonctionnement en trinôme psychologue/travailleurs sociaux en fait un service atypique, qui s'il n'est pas qualifié de thérapeutique, est tout de même légitime à accompagner des familles (parents et/ou enfants) présentant des troubles psychologiques voire psychiatriques majeurs (diagnostiqués ou non).

Le service aujourd'hui bien implanté est reconnu pour son action partenariale avec tous les intervenants du territoire dans les situations des enfants et parents bénéficiant d'une mesure de visite en présence d'un tiers.

Par ailleurs, à la faveur d'un stage, le service a bénéficié d'un exercice d'évaluation externe. L'ensemble des salariés a collaboré avec l'intervenante-stagiaire, percevant bien l'intérêt de ce type d'entraînement.

Enfin, l'équilibre de l'activité tient à la fois à la vigilance de la cheffe de service éducatif et à sa bonne capacité à gérer le flux des dossiers, mais aussi à la demande toujours grandissante de prise en charge de nouveaux dossiers.

ET POUR 2023...

La Parent'aise a répondu positivement à une proposition d'extension et travaille à la formulation d'une réponse autour de l'ouverture d'une vingtaine de mesures, ce qui occasionnera le recrutement d'un trinôme (un psychologue et deux travailleurs sociaux à temps plein), avec comme spécificité les visites en présence d'un tiers permanent pour les grandes fratries (4 enfants et plus).

“ Tout le monde ne naît pas
avec le don d'éducateur
mais tout le monde est parent. ”

FRANÇOISE DOLTO



91

FOYER DE BIÈVRES PALAISEAU

Directrice : Chrystelle FAILDE

Cheffes de Service Educatif :

Nathalie GRELLARD

Christelle RIBEIRO

FOYER DE BIÈVRES « ODETTE BENEDETTI »

9, rue Léon Mignotte / 91570 BIEVRES

Tél. : 01 69 35 37 90

Fax : 01 69 85 50 64

@ : bievres@jean-cotxet.asso.fr

FOYER DE PALAISEAU

1, boulevard Viala / 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 60 14 93 65

Fax : 01 60 14 13 44

@ : palaiseau@jean-cotxet.asso.fr



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Les établissements de Bièvres et de Palaiseau ont vu se finaliser plusieurs projets.

Le service Jeunes Majeurs de Palaiseau a expérimenté sa première année avec 15 jeunes, suite à l'extension de 2 places. Deux appartements vétustes ont pu être changés, grâce au concours d'un bailleur social, agrandissant le parc locatif.

A Palaiseau, les travaux de réfection et de sécurisation du pavillon se sont poursuivis. L'année avec les jeunes adolescents a été particulièrement mouvementée, du fait du renouvellement de 60% du groupe et de l'accueil de très jeunes adolescents. L'équipe a travaillé tout au long de l'année les règles et le savoir-être ensemble, afin de sécuriser le nouveau groupe constitué.

La maison de Bièvres, très adaptée aux enfants et qui résonne de jeux et de vie, nécessite de constants travaux de réparation et de rénovation.

De nombreux séjours ont pu être mis en place avec les équipes. En fin d'année, un don a permis de faire bénéficier les enfants d'un séjour à la montagne, à la période de Noël. Nous continuons à travailler avec de nombreuses associations et avons conforté nos liens avec l'association Un enfant une famille. Cette dernière nous permet de proposer des familles de parrainage aux enfants de Bièvres et aux adolescents de Palaiseau. Ils peuvent ainsi créer des liens privilégiés avec des familles ressources et partir en week-end voire en vacances.

Nous avons également un bon partenariat avec plusieurs sociétés qui subventionnent certains de nos projets.

ET POUR 2023...

Différents travaux de rénovation sont programmés dans les établissements.

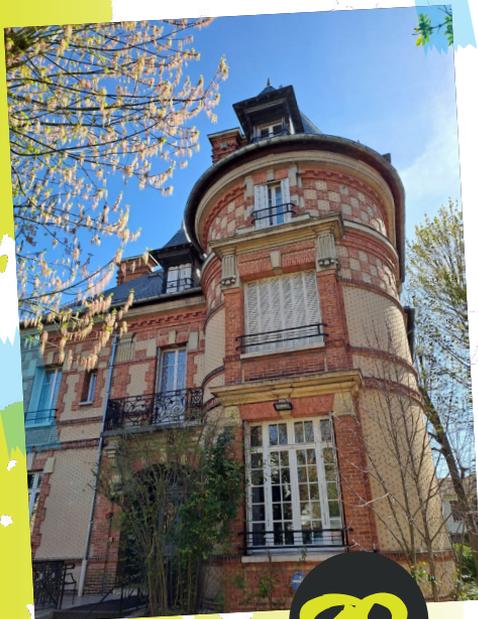
A Palaiseau, nous souhaitons particulièrement élargir le partenariat avec les nombreuses associations culturelles locales.

A Bièvres, nous continuerons à participer activement à la vie du village.

Cette inscription dans le tissu associatif de la vie municipale permet aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes, de profiter pleinement de la richesse d'une ouverture vers l'extérieur.

“ Il reste toujours quelque chose de l'enfance, toujours. ”

2022 ET SES FAITS MARQUANTS



FOYER DE GARCHES

8, avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

Fax : 01 47 01 54 77

✉ : garches@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Cheffe de service éducatif :
Aurélie TCHAMBA



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

Stabiliser et fidéliser les professionnels et ceux qui sont en voie de l'être sont toujours deux objectifs majeurs du projet.

En accord avec chaque jeune, le service gardien et dans la mesure du possible, les parents, un accompagnement individualisé est établi, mis en place et formalisé dans un projet personnalisé qui privilégie toujours les liens sociaux et le maintien dans l'environnement familial et scolaire. Désormais, il s'inscrit dans un dispositif évolutif et varié : internat à temps complet avec possibilité de mettre en place un accueil modulable si la situation le permet, avec un espace de médiation dédié, l'Espace Famille.

Par ailleurs, il s'agit de favoriser toutes les initiatives susceptibles de faire émerger d'autres potentiels parmi les jeunes et l'équipe afin de créer et de stabiliser les liens éducatifs (mini-camps extérieurs, accès au numérique, à la culture, à la citoyenneté...). L'organisation et la mise en place de réunions pédagogiques est donc une nécessité afin de dégager un socle commun de travail autour de l'accompagnement des jeunes en foyer et en appartements.

Une réponse est donnée aux nouvelles commandes sociales issues de la loi de février 2022 relative à la Protection de l'Enfance, en prenant part à la stratégie de lutte contre les hébergements hôteliers et les sorties sèches dans le dispositif de protection de l'ASE, en sécurisant le parcours des jeunes tout en essayant de favoriser l'accès à l'autonomie dès l'âge de 16 ans, par un accompagnement en appartements partagés.

ET POUR 2023...

Favoriser la professionnalisation et adapter le fonctionnement de l'établissement dans un environnement en profonde mutation seront les leviers de sa stratégie pour améliorer le fonctionnement de l'équipe et la qualité des prises en charge des jeunes qui lui sont confiées. Le développement de l'établissement et des actions éducatives diversifiées est donc un objectif majeur pour adapter ses réponses aux nouvelles problématiques.

Il s'agira également de préparer, avec les équipes, l'évaluation du foyer, prévue en juin 2023. Ceci permettra de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et la réalité au quotidien.

“ L'essentiel dans l'éducation
ce n'est pas la doctrine enseignée,
c'est l'éveil. ”

ERNEST RENAN



SAJE 92

16, rue Gaston Appert
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Tél. : 01 47 90 78 25

Fax : 01 47 33 57 97

@ : sajevilleneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Djibril SOUMARE

Cheffe de Service éducatif :
Séverine GERVAIS

**SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR
ÉDUCATIF**



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Depuis le mois de mars, les modalités d'accompagnement ont été modifiées et complétées pour mieux les adapter encore aux besoins des enfants. Constatant la fatigue de certains d'entre eux le soir après l'école, l'équipe les accueille dorénavant en alternance sur le temps du déjeuner, autour d'un repas préparé « maison ». De plus, les groupes sont désormais plus restreints, cette configuration étant plus propice à l'apaisement des enfants. Les professionnels peuvent ainsi également mieux répondre à leurs besoins de manière individualisée. L'accueil de certains enfants pendant des temps scolaires a pu reprendre, la nouvelle Inspectrice de l'Éducation Nationale en poste depuis septembre y étant favorable. Par ailleurs, les enfants ont préparé une exposition de différentes œuvres qu'ils ont réalisées sur le thème « Art et Ecologie ». Ils y ont convié leurs parents, concrétisant ainsi une incitation à finaliser ce qu'ils entreprenaient et à s'appliquer pour en être fiers.

Enfin, l'équipe a été majoritairement stable cette année. L'un des éducateurs spécialisés, en poste depuis 5 ans, est parti vers de nouveaux horizons mais une nouvelle professionnelle diplômée a été très rapidement recrutée. La fréquence des entretiens parentaux, auxquels les enfants sont plus souvent présents afin de mettre en œuvre un travail de réflexion familial, a pu être maintenue.

ET POUR 2023...

La mise en œuvre des axes identifiés dans le projet de service sera prolongée et plus particulièrement le suivi des familles un an après la fin de leur accompagnement, ainsi que l'intensification de la participation des enfants aux entretiens. En outre, l'évaluation du SAJE programmée en 2023 permettra d'apprécier si ses pratiques s'exercent dans le respect de ce qui est attendu et d'identifier celles qui peuvent être améliorées.

“ Le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance. ”

HELEN KELLER



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

Directrice : Camille DEGAND

Directrices adjointes :

- **Catherine MERIGOT**, en charge du
Pôle Milieu ouvert, composé des
services suivants :

- **AEMO/AED** : Yann PIQUET,
Chef de service Educatif
- **AEMOI** : Eléonore RACHID,
Cheffe de service Educatif
- **Réparation Pénale** :
poste Chef de service éducatif vacant
- **Service d'Investigation Educative** :
Maëva NZAZI,
Cheffe de service éducatif
- **Hélène BONNET-CHAMBON**,
en charge du Pôle Hébergement,
composé des services suivants :
- **ASSD** : Houria KHIDER,
Cheffe de service éducatif
et poste vacant
- **ADOPHE** :
poste Chef de service éducatif vacant

Attachée de Direction :

Fabienne EVUORT-FOSTIN

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Le DAE 93 a pris en charge plus de 700 jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, dans le cadre de mesures d'Investigation, d'AEMO, d'AEMO Intensive, d'AED, de Réparation Pénale, de placement à domicile ou de placement en internat.

Toujours impactées par les difficultés de recrutement (postes éducatifs et d'encadrement), les équipes du dispositif poursuivent toutefois avec force, énergie, créativité et bienveillance les accompagnements éducatifs auprès des familles.

ET POUR 2023...

L'année aura pour objectifs de finaliser la réactualisation de l'ensemble des projets de service et d'entamer la mise en œuvre des fiches-actions en bonne déclinaison des 3 axes stratégiques retenus : le renforcement de nos méthodes d'intervention et d'évaluation, l'amélioration de nos communications et la modernisation de nos outils et fonctions supports au suivi et au pilotage du dispositif et de ses composants.

Le DAE 93 poursuivra le développement de la construction de son identité avec le développement de l'harmonisation de ses pratiques tout en laissant une place prépondérante à la spécificité des missions de chaque service et en s'inscrivant légitimement dans le projet associatif nouvellement réaffirmé.

« La pierre n'a point d'espoir
d'être autre chose qu'une pierre.
Mais de collaborer, elle s'assemble
et devient temple. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2022, le service d'AEMO n'a pas fait exception à la crise du travail social. Soucieux de préserver les professionnels et d'offrir un accompagnement optimal aux enfants et aux familles, le service s'est recentré sur le travail éducatif au travers d'actions de formation (à la systémie notamment), de projets dynamiques (les Jeux Olympiques Jean Cotxet) ou encore de création d'un service d'intervention sur les mesures en attente.

Le recrutement d'une psychologue, en charge des mesures en attente d'attribution à un éducateur référent, a permis d'assurer une veille spécifique comportant une première rencontre collective, puis un entretien individuel précédant un premier travail de mise en lien avec les partenaires.

Cette année a également été marquée par une inspection du service qui a conduit à finaliser le projet de service et à accélérer la formalisation de nombreuses pratiques au travers de protocoles et documents, en particulier les outils de la loi 2002-2.

Enfin, si aucun séjour éducatif n'a été organisé, les professionnels ont favorisé l'organisation de séjours en colonie au travers des « colos apprenantes » ainsi que la mise en œuvre d'actions collectives, que ce soit à l'échelle du service (atelier boîte éducative, jeux coopératifs, fête de fin d'année...) ou du DAE 93 (Jeux Olympiques Jean Cotxet).

ET POUR 2023...

La mise en œuvre du projet de service réactualisé, son appropriation par les professionnels et son adaptation constitueront les enjeux majeurs. Le recrutement ainsi que la fidélisation des professionnels resteront également au cœur des préoccupations et des engagements du service.

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT AEMO 93 / DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Chef de Service Educatif : Yann PIQUET

Attachée de direction :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT



“ On peut sauver sa vie d'homme à côté de son existence professionnelle si l'on recherche toutes occasions, si humbles soient-elles d'agir humainement envers des hommes qui ont besoin de l'aide d'un homme (...). Que chacun s'efforce dans le milieu où il se trouve de témoigner à d'autres une véritable humanité. C'est de cela que dépend l'avenir de ce monde. ”

ALBERT SCHWEITZER

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été riche. Une inspection au début de l'année a permis d'avancer notamment pour la mise en place des outils de la loi 2002-2.

Si le recrutement durable de nouveaux personnels éducatifs n'a pas été possible, le taux d'accueil de stagiaires a en revanche augmenté. Soucieux de l'accueil des stagiaires et conscient des enjeux en matière de recrutement, le service a créé un questionnaire afin d'évaluer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement et permettre son amélioration.

Pour finir, l'équipe d'AEMOI dite « l'équipe de la pat'patrouille », soudée et positive, est restée mobilisée et créative malgré le faible effectif de l'équipe. Un séjour a pu être organisé pendant l'été ainsi que des activités collectives telles que des sorties théâtre, mer de sable, parc floral, chasse aux œufs, mini-séjour.

ET POUR 2023...

En déclinaison du projet de service fraîchement réactualisé, trois objectifs principaux de travail ont été fixés : développer la créativité des prises en charge, mettre en œuvre systématiquement les outils de la loi 2002-2 et développer les ateliers collectifs.

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT INTENSIVE AEMOI 93 / DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffe de service éducatif :
Eléonore RACHID

Attachée de direction :
Fabienne FOSTIN

SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT
INTENSIVE



“ L'éducation est l'arme
la plus puissante
pour changer le monde. ”

NELSON MANDELA



RÉPARATION PÉNALE DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Chef de service éducatif :
poste vacant

Attachée de direction :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Pour la seconde année consécutive, le service a réalisé la totalité de son activité prévue. Cependant il est nécessaire de nuancer cette réussite, essentiellement due à un stock de mesures reçues fin 2021. Il est à noter que si depuis plusieurs années la part des mesures en provenance des juges était en nette diminution, elle est, depuis la mise en œuvre du CJPM, devenue anecdotique par rapport aux saisines émanant des magistrats du Parquet des mine urs.

La stabilité de l'équipe a permis le déploiement d'un grand nombre d'ateliers collectifs et la relance de nombreux partenaires. Cette stabilité a favorisé l'accueil à nouveau de stagiaires et une apprentie a rejoint l'équipe en septembre.

L'année 2022 a été également celle de la finalisation du projet de service et de son appropriation.

ET POUR 2023...

L'année 2023 s'ouvre par quelques mouvements dans l'équipe éducative et surtout par son élargissement avec le soutien du financeur. Un nouveau poste a effectivement été accordé. Pour pallier la pénurie de travailleurs sociaux, l'équipe va intégrer des juristes. Cette pluriprofessionnalité sera source, n'en doutons pas, d'enrichissement mutuel dans les pratiques professionnelles. L'encadrement demeure vigilant quant à l'activité reçue, les échanges réguliers avec le Parquet devraient la favoriser.

RÉPARATION
PÉNALE



“ L'équipe est un groupe primaire typique, où dominent l'unité d'esprit, la cohésion, les liens interhumains, l'engagement personnel et l'adhésion totale des membres au groupe restreint, avec lequel ils s'identifient. ”

ROGER MUCCHELLI

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par la réorganisation de l'encadrement des MECS avec le repositionnement de 2 chefs de service éducatif sur site, le départ du chef de service éducatif des appartements ainsi que le recrutement d'une directrice adjointe du pôle hébergement.

L'inspection en début d'année a permis l'élaboration d'un plan d'action solide faisant office de repère pour les travaux prioritaires à mener.

Les efforts engagés en matière de recrutement ont permis la réduction du nombre de postes éducatifs vacants. En dépit des difficultés rencontrées en termes de ressources humaines, les projets avec les enfants ont été maintenus, notamment avec la réalisation de 4 séjours éducatifs et la participation à une action nationale de solidarité.

La remise en place de réunions de fonctionnement mensuelles permet d'avancer pour l'harmonisation des pratiques éducatives telles que le découpage journalier des temps d'accompagnement des enfants.

Les formations se sont poursuivies autour de la systémie et les séances de GAP se sont étoffées avec l'arrivée de nouveaux professionnels, permettant la construction d'équipe et l'élaboration.

ET POUR 2023...

Le recrutement d'un chef de service pour l'une des MECS et les appartements ainsi que des éducateurs se poursuivra en 2023. Le projet de service occupera une place prépondérante dans l'activité du service au premier semestre. L'équipe de cadres nouvellement constituée aura à cœur de finaliser des outils éducatifs pour accompagner les professionnels dans la prise en charge des enfants. Des actions permettront de poursuivre le travail autour de l'identité du service et l'harmonisation des pratiques (séjours, mutualisations, actions collectives...).

« La plus grande victoire de l'existence ne consiste pas à ne jamais tomber, mais à se relever après chaque chute. »

NELSON MANDELA



LES ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS ASSD / DAE 93

8, rue du Président Wilson
93120 LA COURNEUVE

Tél. : 01 42 35 73 51

Fax : 01 48 27 54 92

@ : lacourneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Hélène BONNET-CHAMBON

Cheffe de Service Educatif :
Houria KHIDER et un poste vacant

Attachée de direction :
Fabienne EVUORT-FOSTIN



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

93

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT ADOPHE 93 / DAE 93

2, rue Clovis Hugues
93700 DRANCY

Tél. : 01 49 33 91 92

Fax : 01 48 09 19 73

@: adophe@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Hélène BONNET-CHAMBON

Chef de Service Educatif : poste vacant

Attachée de direction :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par le départ du chef de service éducatif et son difficile remplacement, ainsi que par des mouvements au sein de l'équipe psycho-éducative. Si le poste de chef de service éducatif et 2 postes éducatifs restent toujours vacants, le recrutement d'un nouveau psychologue a néanmoins été assez rapide.

La nomination d'une nouvelle directrice adjointe a permis en parallèle, dès septembre, un encadrement renforcé. L'équipe récemment constituée a trouvé ses marques malgré l'absence de cadre intermédiaire.

Le travail de réécriture du projet de service s'est poursuivi avec des réunions de fonctionnement régulières. Une rencontre avec les magistrats du territoire a pu avoir lieu avec l'équipe afin d'échanger autour des pratiques du service mais également de la vision judiciaire du placement à domicile. L'absence de cadre intermédiaire a quelque peu ralenti les actions éducatives. Malgré tout, mini-séjours et actions collectives ont pu être organisés.

ET POUR 2023...

L'année débutera par le recrutement d'un chef de service éducatif. Il s'agira de fidéliser les professionnels et de finaliser la réactualisation du projet de service. Une attention toute particulière sera apportée à l'augmentation des activités à destination des jeunes et de leurs familles au sein du service. Cela commencera avec la remise en place d'un Café des parents dès le premier trimestre.

“ Chaque difficulté rencontrée
doit être l'occasion
d'un nouveau progrès. ”

PIERRE DE COUBERTIN

ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT



2022 ET SES FAITS MARQUANTS



SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE SIE 93 / DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :
Catherine MERIGOT

Cheffe de service éducatif :
Maëva NZAZI

Attachée de direction :
Fabienne EVUORT-FOSTIN

L'équipe de direction est restée mobilisée autour de la question des ressources humaines. Ainsi, en septembre, trois nouveaux travailleurs sociaux ont pu être recrutés en CDI ainsi qu'une psychologue en CDD, pour offrir à chacune des mesures exercées l'apport précieux du regard clinique. L'équipe s'est également enrichie de la présence d'une apprentie. Dans l'objectif de créer de la cohésion dans cette jeune équipe, une action originale de *team building*, avec un *escape game* pour support, a pu être organisée et a remporté l'adhésion de tous.

Fort de cette base et afin de venir au plus près de la réalisation de l'activité, avec le soutien de la PJJ, l'adjonction de travailleurs sociaux indépendants a été expérimentée au second semestre de l'année.

L'équipe est soutenue dans sa constitution par les apports formatifs réguliers offerts sur le territoire, tant en provenance du conseil départemental que de la PJJ, ainsi que par les actions du plan de développement des compétences.

ET POUR 2023...

La direction poursuit ses efforts pour tenir à la fois les objectifs en termes de recrutement et de réalisation de l'activité. La dynamique d'équipe engagée en 2022 permet d'amorcer la phase d'écriture du projet de service, qui pourra passer de pré-projet à projet de service à part entière.

« Être un homme,
c'est sentir, en posant une pierre,
que l'on contribue
à bâtir le monde. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

409 MESURES
SERVICE
D'INVESTIGATION
ÉDUCATIVE
DE 0 À 18 ANS



SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE SAINT-DENIS

9, boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 43 11 29 50

Fax : 01 48 37 55 64

@ : saf93@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Sébastien MAZOYER

Directeur adjoint : Frédéric BENNAÏ

Chefs de Service Educatif :

Abella PENEAUD

Frédéric ROQUE

Julie VANDER-HEYM

Cheffe de Service Administratif :

Céline ROUILLE

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par la finalisation du projet d'établissement, dans le cadre d'une démarche collaborative. Ce travail a permis de réinterroger les fondamentaux de l'accueil familial, pour un accompagnement au plus près des besoins de chaque enfant. Il réaffirme les valeurs de l'établissement de Seine-Saint-Denis et des deux SAF de l'Association Jean Cotxet.

Le recrutement des assistants familiaux est resté central dans l'établissement et au service urgence en particulier. Il s'agit bien évidemment de répondre aux besoins des enfants, mais aussi à la réalité et aux besoins du territoire sur lequel est implantée la structure. La loi Taquet a permis une revalorisation du travail des assistants familiaux et une meilleure prise en compte des réalités de l'accueil et de l'accompagnement qu'ils offrent, quotidiennement.

La vie institutionnelle a également connu des mouvements de personnel : arrivée d'une nouvelle éducatrice et d'une nouvelle cheffe de service éducatif dans l'équipe des grands, ainsi que d'un nouveau Directeur. Le poste de Directeur adjoint a par ailleurs été pourvu.

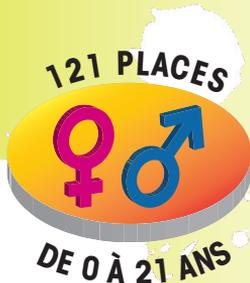
ET POUR 2023...

Le projet d'établissement doit vivre, impliquer l'ensemble des salariés et faire référence. Le DIPC est ainsi en cours de modification ; les espaces d'expression des enfants et adolescents seront retravaillés.

Le Directeur adjoint contribuera notamment à une meilleure transversalité entre les 2 SAF de l'Association autour d'outils, pratiques et problématiques communs.

“ Si tu veux aller vite, marche seul.
Mais si tu veux aller plus loin,
marchons ensemble. ”

SERVICE
D'ACCUEIL
FAMILIAL



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

La MECS Fratries, ouverte en 2020, est une création encore récente qui cherche à trouver sa stabilité. L'année 2022 a été une année difficile pour l'établissement, avec des organisations et un fonctionnement encore en construction au quotidien, ainsi qu'une équipe qui reste à stabiliser.

Les mouvements de personnel, liés en grande partie à ce contexte difficile, ont mis en tension l'ensemble des professionnels, notamment du fait de vacances de postes parfois longues au sein de l'équipe éducative. Ce contexte représentatif des difficultés de recrutement dans le secteur en général, et plus particulièrement dans le Val-de-Marne, a été majoré par l'instabilité générale de l'équipe (nombreux arrêts, jusque dans l'équipe de cadres, turn-over important). La nouvelle direction va s'atteler à la résolution de ces difficultés.

Malgré ce climat, l'accueil et l'accompagnement des fratries au sein de la maison ont pu se faire sans trop de bouleversements et l'activité, bien que légèrement inférieure à ce qui était attendu, reste satisfaisante pour un projet aussi récent et compte tenu du contexte et du taux d'encadrement actuel.

ET POUR 2023...

La stabilisation de l'établissement reste l'objectif principal. Pour y arriver, plusieurs axes de travail sont identifiés :

- stabiliser l'équipe éducative avec des recrutements, une organisation et des formations permettant d'être le plus adapté possible à l'accueil d'enfants jeunes ;
- mettre en place deux groupes de vie séparés, afin de mieux accompagner les fratries ;
- mener une réflexion sur les agencements nécessaires dans la maison (adaptation des espaces, aménagement du rez-de-jardin, remise à niveau des équipements...);
- développer les relations locales (écoles, médecins, CMP, centre de loisirs, associations sportives et culturelles) afin de permettre aux fratries accueillies de s'inscrire positivement dans leur environnement.

La remise à jour du projet d'établissement et des différents outils qui permettent de penser l'accompagnement sera l'occasion de se recentrer sur les actions éducatives et de continuer à construire un accueil sécurisant pour les fratries de la maison.

94

MECS FRATRIES

158/162, rue de Metz
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Tél. : 01 43 24 44 00

Fax : 01 43 24 45 59

@ : fratriesperreux@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANEGRABE

Chef de service éducatif :
Damien JOACHIM



“ Les frères et sœurs
sont les petits cailloux blancs
de la tendresse. ”



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service a trouvé sa stabilité au cours de cette année, malgré des absences et des changements de postes importants dans l'équipe de direction. Le chef de service éducatif a quitté son poste, remplacé d'abord par une éducatrice en position de coordinatrice, puis à l'automne par le nouveau chef de service éducatif, Toni GRIMALDI. Le Directeur quant à lui, a pris de nouvelles responsabilités dans l'Association. Il a été remplacé par Marc ESCANEGRABE, qui dirigeait auparavant les MAE 95 de Jean Cotxet.

Malgré ces mouvements, l'équipe éducative a démontré une belle stabilité, construisant au fil de l'année et des accompagnements une cohérence éducative et un esprit d'équipe qui permettent de traverser les ajustements de l'équipe de direction tout en maintenant l'identité et la qualité d'accompagnement du service.

Le service ADOPHÉ sort de sa période de construction et commence à se projeter dans la régularité, l'accompagnement des familles et la réflexion autour de son action... L'engagement de l'équipe est un réel moteur dans ce mouvement.

ET POUR 2023...

L'ensemble de l'équipe souhaite s'inscrire dans le développement de nouvelles initiatives au service de l'accompagnement des familles, à travers des propositions d'actions collectives avec celles-ci (séjours itinérants avec les enfants, week-ends parents-enfants-éducateurs, temps collectifs au sein du service autour de thématiques de réflexion sur le quotidien des familles...), ou en équipe (temps de formation mutualisé avec d'autres établissements, rencontres plus régulières avec les partenaires et les services d'accueil modulable du département...).

Le souhait est formulé d'enrichir les pratiques et le projet, pour soutenir la réflexion et l'action portées par l'équipe du service au quotidien.

“ Nous ne pouvons pas construire notre propre avenir sans aider les autres à construire le leur. ”

BILL CLINTON

ADOPHÉ 94

1/5, rue Jean Monnet
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Tél. : 01 41 93 40 15

Fax : 01 41 93 40 17

@: adophe94@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANEGRABE

Chef de service éducatif :
Toni GRIMALDI

ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT





94

INTERNAT ÉDUCATIF DE THIAIS

9, boulevard Stalingrad / 94320 THIAIS

Tél. : 01 48 52 96 55

Fax : 01 48 90 59 03

@ : thiais@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Claude THOBOR

Chefs de service éducatif :

Florence CREMET

Karim TACHERIFT



2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'arrivée de la nouvelle cheffe de service éducatif a permis à l'équipe de direction de se concentrer sur la question du déficit en nombre de journées non réalisées en 2021 et 2022. Des places restaient effectivement régulièrement vacantes au service Appartements.

Malgré le peu de demandes d'admissions du département, une proportion importante de jeunes des services collectifs a pu intégrer le dispositif du service semi-autonomie.

Cette réalité a reposé sur deux axes : une dynamique d'admissions plus soutenue du service collectif et l'implication des éducateurs pour la poursuite du travail autour de l'autonomie des jeunes, leur permettant d'accéder au service Appartements.

Pour atteindre cet objectif, un travail de fond a été réalisé par la nouvelle cheffe de service éducatif, en lien avec les éducateurs et en collaboration avec son collègue du service Appartements.

ET POUR 2023...

Des travaux seront réalisés au service Appartements afin d'aménager une chambre pour accueillir des jeunes faisant un stage de mise en situation au sein de cette structure.

Pour maintenir une dynamique autour de l'appropriation du projet d'établissement, la fiche-action portant sur la référence éducative sera mise à l'œuvre.

“ Nous devons accepter
le changement mais
conserver nos principes. ”

JIMMY CARTER



94

ETABLISSEMENT DE LA VARENNE / SAINT-MAUR

Directrice : Christelle PAPON

Cheffes de Service Educatif :

Emilia SANCHES

Angélique LEBRAZIDEC

FOYER « JACQUES ASTRUC »

45, rue Saint-Hilaire

94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

Tél. : 01 48 83 00 40

Fax : 01 48 86 61 11

@ : lavarenne@jean-cotxet.asso.fr

FOYER « KENNEDY »

89, avenue Joffre

94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Tél. : 01 48 85 41 14

Fax : 01 48 85 38 95

@ : stmaur@jean-cotxet.asso.fr

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été scindée en deux périodes marquantes. Le premier semestre, pendant lequel nous avons 7 postes vacants au sein des équipes éducatives alors que les places d'accueil étaient occupées. Puis le second, lors duquel les équipes étaient complètes mais avec des places d'accueil disponibles, sans recevoir de demandes d'admission.

Nous constatons que pour 85% des jeunes que nous accueillons actuellement, ils ne rentrent jamais en famille (week-ends et vacances), ce qui nécessite un taux d'encadrement complet tout au long de l'année. Nous avons aménagé l'accueil d'un jeune en situation de handicap psychique nécessitant une prise en charge individualisée dans le collectif.

Cette année plus particulièrement, nous avons été confrontés à de nombreux départs de jeunes majeurs durant la période estivale, avec une période sans aucune demande d'admission de la part du département.

Un travail institutionnel a commencé cette année et se prolongera l'année prochaine autour de la mise en œuvre de deux fiches-actions du projet d'établissement, de l'accueil des nouveaux salariés et de la maltraitance/bienveillance.

ET POUR 2023...

2022 a été une année de recrutement. En 2023, nous allons œuvrer pour créer des dynamiques d'équipe avec une arrivée importante de nouveaux salariés.

Notre projet pour l'année à venir est de continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement éducatif auprès des jeunes et des conditions de travail pour la fidélisation des salariés.

« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant. »

PAULO COEHLHO



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par la réaffirmation du projet d'établissement, validé par le conseil d'administration en janvier, ainsi que par le renforcement du travail des équipes sur les spécificités psycho-éducatives de l'accompagnement, ADN de l'établissement.

2022 a permis de poursuivre la structuration et le développement des services transversaux soutenant les unités de vie, ce qui s'est accompagné de mutations internes dans les équipes, de nouvelles embauches et de la promotion d'une coordinatrice au nouveau poste de chef de service éducatif.

La Maison des apprentissages a totalement laissé la place à la Maison des Ateliers thérapeutiques et des Activités (Maison des A), qui accueille en son sein l'équipe thérapeutique historique de la Villa Préaut, l'équipe insertion-animation, le service appartements (ceux-ci étant désormais totalement externalisés), ainsi que le service Parcours Educatif Renforcé (PER).

La Maison des A est une unité transversale dédiée à soutenir l'action des professionnels en direction des jeunes filles dans l'ensemble des unités de vies au sein de la Villa Préaut. Ce dispositif s'est développé et renforcé cette année encore, afin d'accompagner au mieux vers l'autonomisation et la majorité, des jeunes filles en souffrance psychique croissante, en rupture de socialisation et en problématique d'insertion. En parallèle, l'équipe pluridisciplinaire enrichit ses actions en mobilisant des partenariats toujours plus importants, pour trouver et créer les réponses les plus adaptées et les plus riches possibles aux empêchements des jeunes filles en situation particulièrement complexe prises en charge.

ET POUR 2023...

De beaux projets devraient occuper les jeunes et les équipes pluridisciplinaires de la Villa Préaut. Dans le cadre de la poursuite du développement de la Maison des A, les professionnels espèrent enrichir le site d'une yourte et d'un atelier d'artistes. Une tiny house, propice à accueillir et à apaiser les moments de crise sur les groupes, devrait également venir enrichir la palette d'outils.

“ On peut reconnaître
un enfant guérissable ;
un enfant fichu,
on ne sait jamais...
et c'est ça le problème,
c'est qu'on ne sait jamais. ”

FRANÇOISE DOLTO



LA VILLA PRÉAUT

2 ter, rue de Cœuilly
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tél. : 01 49 30 82 90

Fax : 01 49 41 02 23

@ : villiers@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Nadia BEN MIMOUN

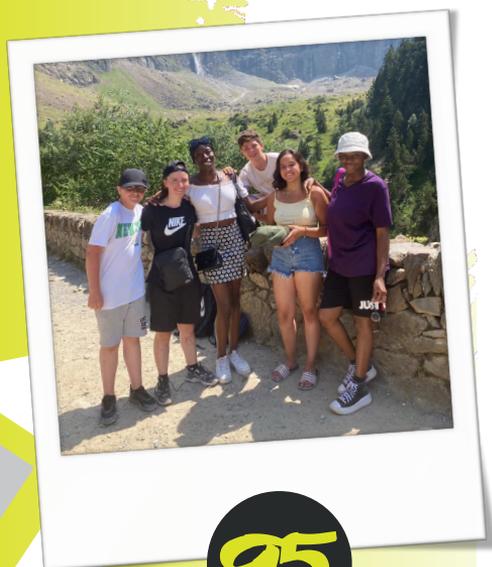
Directeur adjoint : Mathieu ROLLET

Cheffe de service éducatif :

Noémie DE BARROS



MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL



95

MAISONS ET APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, rue du Professeur Calmette
95120 ERMONT

Tél. : 01 34 44 04 00

Fax : 01 34 44 04 04

@ : ermont@jean-cotbet.asso.fr

Directrice :

Delphine ZENOUDA (au 13/02/23)

Chef de Service Educatif :

Cyrille ROLLIN et poste à pourvoir



MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL

2022 ET SES FAITS MARQUANTS

Les MAE 95 continuent d'accueillir des enfants qui connaissent des histoires de vie difficiles (environnements familiaux chaotiques ou maltraitants, ruptures de parcours...). Cette année, l'engagement et la qualité du travail remarquables des équipes se sont notamment manifestés autour de l'accueil de jeunes en situations très complexes.

Marc ESCANE CRABE a quitté la direction des MAE 95 pour prendre celles de la MECS Fratries et du service ADOPHÉ dans le Val-de-Marne. L'ensemble des équipes a traversé cette période sereinement et le travail d'accompagnement des jeunes n'en a pas souffert.

En novembre, la Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise et le Maire de Franconville ont visité les sites des MAE 95. Ils ont pu souligner la qualité et l'engagement des équipes dans l'accompagnement des jeunes en grande difficulté. Ce temps d'échange a valorisé et conforté les salariés dans leur investissement au quotidien.

ET POUR 2023...

La réécriture du projet d'établissement sera l'objectif prioritaire de l'établissement afin de permettre à ce document de traduire le travail éducatif mené dans les MAE 95 et devra servir de référence. Dans un second temps, la réévaluation du prix de journée en fonction des accueils de jeunes dits en situation complexe sera finalisée. Enfin, les réflexions et les actions à mener concernant l'évolution des projets seront poursuivies : adaptation des lieux de vie de la Maison des Mêmes et de la Teen House et ouverture envisagée d'un service accueil parents-enfants.

“ On peut découvrir en soi,
et autour de soi,
les moyens qui permettent
de revenir à la vie
et d'aller de l'avant
tout en gardant
la mémoire de sa blessure. ”

BORIS CYRULNIK

4



les instances
du personnel

LE COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE - CSE

Les membres du CSE (16 titulaires et 15 suppléants, répartis en 2 collèges)
ont été élus le 20 mai 2021 pour un mandat de 4 ans.

NOM	PRÉNOM	COLLÈGE	QUALITÉ	SYNDICAT	ETABLISSEMENT/SERVICE
AKKAYA	Corinne	Non-cadres	Titulaire	CGT	SAF 75
AURIER	Roméo	Non-cadres	Titulaire	CGT	Amandiers-Belleville
BALUT	Eva	Non-cadres	Titulaire	CGT	SAHP Croix-Nivert
BOULAINE	Soraya	Non-cadres	Titulaire	FO	SAF 93
BRICE	Florence	Cadres	Titulaire	CGT	SAHP Croix-Nivert
COLOMBIE	Valérie	Non-cadres	Titulaire	FO	La Varenne St-Hilaire
GARCIA	Marie-Alice	Non-cadres	Titulaire	CGT	Thiais
GUERBAA	Hichem	Non-cadres	Titulaire	FO	AEMO 75
JUGE	Arnaud	Non-cadres	Titulaire	FO	Maison Sacré-Cœur
KOKOLO	Armand	Non-cadres	Titulaire	CGT	Accueils Seine-St-Denis
MELIANI	Mohamed	Non-cadres	Titulaire	CFTC	MAE 95
NKAYA	Michel	Non-cadres	Titulaire	CGT	Ourcq
ROUCOU LECUYER	Clorinde	Non-cadres	Titulaire	CFDT	Siège social
ROUMEAS	Anne	Cadres	Titulaire	FO	Lieu-Rencontre
SEKKIOU	Lydia	Non-cadres	Titulaire	CFTC	La Varenne St-Hilaire
TAMBA PITA	Sarah	Non-cadres	Titulaire	CGT	SAHP Croix-Nivert
ATTIGUI	Shéhérazade	Non-cadres	Suppléante	FO	SAF 75
AZENI	Djamila	Non-cadres	Suppléante	FO	Neauphle-le-Château
BOUVARD	Manon	Non-cadres	Suppléante	CFTC	SAF 75
DE LACROIX	Jean-Pierre	Non-cadres	Suppléant	CGT	Amandiers-Belleville
DESZELUS	Frédéric	Cadres	Suppléant	FO	SAJE 75
DJOSSI	Louise	Non-cadres	Suppléante	CGT	Amandiers-Belleville
FLEUTIAUX	Haline	Non-cadres	Suppléante	FO	SAF 75
HAROUNE	Farida	Non-cadres	Suppléante	CGT	SAF 93
JOACHIM	Damien	Non-cadres*	Suppléant	CGT	MECS Fratries
LE GAL	Marion	Non-cadres	Suppléante	CFTC	SAF 75
MBOUKOU-BALOSSA	Théophile	Non-cadres	Suppléant	CGT	Amandiers-Belleville
MENGUE	Lydie	Non-cadres	Suppléante	CGT	Siège social
NITKOWSKI	Anita	Non-cadres	Suppléante	CGT	SAF 75
TALEB	Abdelhamid	Non-cadres	Suppléant	FO	SAF 93
TERRAS	Fouad	Non-cadres	Suppléant	CFDT	SAF 75

*cadre le 14/06/2021

14 réunions officielles du CSE ont eu lieu en 2022. Lucas PAIRAUD, Directeur général est le Président du CSE. Pauline BRUN, Directrice des Ressources Humaines, assiste aux réunions.

Lors de la première réunion officielle du 9 juin 2021, ont été élus :

- Secrétaire : Michel NKAYA, - Trésorière : Marie-Alice GARCIA,
- Secrétaire adjointe : Florence BRICE, - Trésorier adjoint : Hichem GUERBAA.

3 Représentants Syndicaux au CSE ont siégé en 2022 suite à la désignation par leurs organisations syndicales :

- André KOKOLO – CGT, - Jalal NEBACH – FO, - Mamadou SAMASSA – CFTC.

Deux commissions obligatoires existent au CSE : la Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail – CSSCT, composée de 4 membres dont 1 salarié cadre et la Commission Technique, qui gère la formation professionnelle continue, le logement et l'égalité professionnelle. Pauline BRUN anime ces réunions intercalaires.

CSSCT :

- Lydia SEKKIOU, Secrétaire, - Clorinde ROUCOU-LECUYER,
- Eva BALUT, - Anne ROUMEAS.

Sont invités aux réunions officielles des représentants de l'ACMS (médecine du travail), la DRIEETS et la CRAMIF. La CSSCT s'est réunie deux fois en réunion officielle en 2022.

Commission Technique :

- Valérie COLOMBIE, - Marie-Alice GARCIA, - Armand KOKOLO, Secrétaire.

Représentation au Conseil d'administration

Les membres élus pour représenter le CSE au Conseil d'administration sont Valérie COLOMBIE et Michel NKAYA.

Référent harcèlement du CSE

Anne ROUMEAS a été élue référente du CSE en matière de lutte contre le harcèlement.

DELEGUES SYNDICAUX

6 salariés étaient désignés Délégués Syndicaux en 2022 par leurs organisations syndicales :

- Arnaud JUGE – FO, - Mohamed MELIANI – CFTC, - Michel NKAYA – CGT,
- André KOKOLO – CGT, - Jalal NEBACH – FO, - Clorinde ROUCOU-LECUYER – CFDT.

Pauline BRUN anime les réunions mensuelles avec les Délégués Syndicaux et mène les négociations avec les organisations syndicales.

REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Ont été élus par les élus du CSE les représentants de proximité suivants :

NOM	PRÉNOM	Etablissement / Service
AKKAYA	Corinne	SAF 75
BEBEY BOUGNA	Harris	La Varenne
BRAHIM-MOUSSA	Wallia	Amandiers-Belleville
CANDAVOINE	Ghislaine	SAF 93
DE LACROIX	Jean-Pierre	Amandiers-Belleville
DJELLAL	Bent Kaddour	Bièvres/Palaiseau
HAROUNE	Farida	SAF 93
KHARBOUCH	Omar	SAHP Croix-Nivert
KOKOLO	André	Accueils de Seine-St-Denis
MEUNIER	Jessica	AEMO 93/AEMOI 93
NASCIVERA	Sandra	Neauphle-le-Château
NITKOWSKI	Anita	SAF 75
NOUREL	Jean-José	St-Maur
PIERFEDERICI	Franck	MAE 95
PROUST	Jean-Luc	Thiais
REGNIER	Laetitia	Siège social
REZGUI	Asma	ADOPHE 93
ROQUE	Géraldine	MECS Fratries
SEQUEIRA OLIVEIRA	Manuela	MAE 95
VALLET-CLARY	Laëtitia	ADOPHE 94
VIGIE	Pascal	SAPPEJ



éléments
financiers

5

SERVICES ET ETABLISSEMENTS	RESULTATS 2022 PAR ACTIVITE								
	EXERCICE 2022			Reprise de résultats antérieurs	Reprise sur réserve ou mesure d'exploitation	RESULTAT de GESTION 2022	Charges non opposables	RESULTAT sous contrôle de l'autorité de tarification	
	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT COMPTABLE						
FOYERS	35 891 359,79	38 856 450,02	-2 965 090,23	293 403,53	55 918,79	-2 615 767,91	259 193,00	-2 356 574,91	
Etablissement de l'Ourcq Foyer	926 235,75	937 065,90	-10 830,15	-12 689,39	900,00	-22 619,54	12 195,00	-10 424,54	
Etablissement de l'Ourcq Appartements	326 121,04	409 793,31	-83 672,27	34 401,82		-49 270,45	2 577,00	-46 693,45	
Etablissement Jenner Internat	2 610 325,10	2 898 144,03	-287 818,93	25 346,66		-262 472,27	10 817,00	-251 655,27	
Etablissement Jenner PHARE	981 675,74	935 713,88	45 961,86	-61 589,31		-15 627,45	-21 195,00	-36 822,45	
Etablissement Amandiers -Belleville Foyer	1 377 981,80	1 428 591,16	-50 609,36	10 000,00	24 799,34	-15 810,02	5 665,00	-10 145,02	
Etablissement Amandiers -Belleville Suite Educative	1 331 785,16	1 440 160,67	-108 375,51	37 601,48	4 370,12	-66 403,91	8 483,00	-57 920,91	
Maison du Sacré-Cœur Maison d'Enfants	5 643 380,83	5 755 778,97	-112 398,14	38 076,24		-74 321,90	75 603,00	1 281,10	
Maison du Sacré-Cœur Cortot	944 284,41	908 623,03	35 661,38			35 661,38	10 575,00	46 236,38	
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 498 495,46	2 645 606,04	-147 110,58		19 552,71	-127 557,87	869,00	-126 688,87	
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 773 282,94	1 864 638,87	-91 355,93	89 906,59		-1 449,34	7 692,00	6 242,66	
Appartements de Palaiseau	497 916,03	457 815,55	40 100,48	-64 258,29		-24 157,81	1 008,00	-23 149,81	
Foyer éducatif de Palaiseau	870 529,00	970 521,17	-99 992,17	54 000,00		-45 992,17	1 571,00	-44 421,17	
Foyer de Garches	1 142 942,34	1 327 424,50	-184 482,16	10 306,00		-174 176,16	22 297,00	-151 879,16	
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 366 873,00	2 364 612,84	2 260,16	77 908,49		80 168,65	-10 700,00	69 468,65	
Foyer La Varenne/ St - Maur	2 751 208,34	3 237 417,44	-486 209,10	3 590,04		-482 619,06	30 133,00	-452 486,06	
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 390 021,72	2 860 363,59	-470 341,87	118 435,75		-351 906,12	36 161,00	-315 745,12	
Etablissement de Thiais	2 322 073,37	2 687 839,40	-365 766,03	23 309,61	6 296,62	-336 159,80	-41 680,00	-377 839,80	
MECS fratries	1 451 611,80	1 603 582,74	-151 970,94	-6 091,61		-158 062,55	16 624,00	-141 438,55	
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	3 684 615,96	4 122 756,93	-438 140,97	-84 850,55		-522 991,52	90 498,00	-432 493,52	
URGENCE	1 217 668,82	1 227 368,73	-9 699,91	-46 426,21	9 630,00	-46 496,12	-1 633,00	-48 129,12	
S.A.H.P. la Croix-Nivert	1 217 668,82	1 227 368,73	-9 699,91	-46 426,21	9 630,00	-46 496,12	-1 633,00	-48 129,12	
ACCUEIL FAMILIAL	21 162 450,48	21 399 636,05	-237 185,57	-621 727,82		-858 913,39	-36 120,00	-895 033,39	
SAF 75	12 956 253,16	13 053 864,73	-97 611,57	-508 515,03		-606 126,60	-22 138,00	-628 264,60	
SAF 93	6 861 097,46	6 924 897,35	-63 799,89	-174 708,05		-238 507,94	-25 125,00	-263 632,94	
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 345 099,86	1 420 873,97	-75 774,11	61 495,26		-14 278,85	11 143,00	-3 135,85	
MILIEU OUVERT	4 313 652,64	4 587 513,03	-273 860,39	115 022,46	50 507,99	-108 329,94	37 501,00	-70 828,94	
SAEMO 75	1 220 946,92	1 114 928,49	106 018,43	-49 364,71		56 653,72	12 402,00	69 055,72	
AED 75	986 811,75	1 134 369,00	-147 557,25	74 387,17	20 000,00	-53 170,08	12 246,00	-40 924,08	
La Parent'aise Visites Médiatisées	588 483,90	607 612,37	-19 128,47		11 596,04	-7 532,43	907,00	-6 625,43	
AEMO 93	885 162,83	1 054 305,67	-169 142,84	50 000,00	18 911,95	-100 230,89	8 047,00	-92 183,89	
AEMO Intensive	632 247,24	676 297,50	-44 050,26	40 000,00		-4 050,26	3 899,00	-151,26	
ACCUEIL DE JOUR	2 948 701,33	3 035 772,23	-87 070,90	17 118,16		-69 952,74	41 308,00	-28 644,74	
SAJE13-14	838 568,24	851 210,46	-12 642,22			-12 642,22	4 747,00	-7 895,22	
SAJE11-12	926 296,13	905 188,77	21 107,36	-26 830,64		-5 723,28	23 167,00	17 443,72	
SAPPEJ	835 676,42	929 505,24	-93 828,82	34 348,80		-59 480,02	10 510,00	-48 970,02	
SAJE 92	348 160,54	349 867,76	-1 707,22	9 600,00		7 892,78	2 884,00	10 776,78	
AUTRES SERVICES	3 855 158,84	3 419 943,74	435 215,10	267 188,56		702 403,66	26 297,00	728 700,66	
ADOPHÉ 93	962 618,23	999 599,01	-36 980,78	290 000,00		253 019,22	5 861,00	258 880,22	
ADOPHÉ 94	1 269 545,51	1 110 320,24	159 225,27	-61 891,00		97 334,27	14 470,00	111 804,27	
Réparation pénale	495 007,77	367 494,79	127 512,98	-9 920,44		117 592,54	901,00	118 493,54	
SIE	1 127 987,33	942 529,70	185 457,63	49 000,00		234 457,63	5 065,00	239 522,63	
Charges réparties	2 428 568,29	2 357 859,24	70 709,05			70 709,05	8 814,00	79 523,05	
SIEGE SOCIAL	2 428 568,29	2 357 859,24	70 709,05			70 709,05	8 814,00	79 523,05	
RESULTAT DES ACTIVITES SOUMISES A APPROBATION	71 817 560,19	74 884 543,04	-3 066 982,85	24 578,68	116 056,78	-2 926 347,39	335 360,00	-2 590 987,39	

SERVICES ET ETABLISSEMENTS	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2022								
	Groupes de charges								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022	Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022	Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022	
FOYERS	4 185 011,44	4 263 100,35	4 695 531,11	24 534 739,97	24 654 390,12	27 469 409,40	6 615 185,93	5 966 343,03	6 691 509,51
Etablissement de l'Ourcq Foyer	105 583,70	94 143,00	110 307,90	658 076,42	642 242,00	712 071,78	127 190,80	119 792,50	114 686,22
Etablissement de l'Ourcq Appartements	44 614,74	43 407,00	52 592,31	195 624,68	211 422,00	255 801,64	94 276,26	86 530,50	101 399,36
Etablissement Jenner Internat	351 164,90	360 000,00	395 045,11	1 946 031,91	1 939 377,00	2 199 896,18	305 420,51	312 099,74	303 202,74
Etablissement Jenner PHARE	85 082,66	100 000,00	89 277,52	663 232,99	655 737,00	738 511,76	101 914,42	117 118,00	107 924,60
Etablissement Amandiers -Belleville Foyer	140 682,43	160 171,00	164 137,59	862 498,95	917 166,07	1 032 046,38	277 478,06	211 394,76	232 407,19
Etablissement Amandiers -Belleville Suite Educative	93 299,34	99 829,00	80 470,33	738 690,93	770 766,24	807 981,74	537 104,25	531 737,50	551 708,60
Maison du Sacré-Coeur Maison d'Enfants	552 941,02	596 000,00	579 571,09	3 299 206,51	3 284 599,80	3 645 542,01	1 513 934,81	1 291 335,55	1 530 665,87
Maison du Sacré-Coeur Cortot	83 792,02	92 000,00	71 922,36	647 202,40	695 616,80	714 702,11	134 023,11	127 964,00	121 998,56
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	275 302,33	290 385,00	326 079,84	1 731 435,54	1 655 164,15	1 894 255,80	425 684,14	365 074,85	425 270,40
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	235 131,91	206 043,83	288 743,50	1 196 145,09	1 286 000,88	1 351 331,90	231 522,41	226 608,50	224 563,47
Etablissement de Palaiseau Appartements	75 375,38	69 101,52	85 542,59	223 120,99	276 820,18	249 886,63	107 179,25	109 975,98	122 386,33
Etablissement de Palaiseau Foyer	144 286,47	113 890,00	148 231,31	643 365,72	667 023,00	687 370,93	148 977,71	112 832,65	134 918,93
Foyer de Garches	136 885,52	163 562,00	162 032,13	870 025,36	878 662,00	923 472,20	208 973,57	207 043,00	241 920,17
Accueils de Seine-Saint-Denis	259 700,79	278 997,00	302 049,49	1 592 002,76	1 602 451,00	1 696 117,51	346 319,39	424 989,50	366 445,84
Foyer La Varenne/ St - Maur	356 460,24	358 566,00	375 864,77	2 115 461,57	2 012 870,00	2 326 986,72	595 242,86	425 563,00	534 565,95
Villa Préaut - Villiers sur Marne	269 156,99	257 592,00	286 606,85	1 819 940,52	1 851 032,00	2 123 122,30	418 099,24	334 115,00	450 634,44
Etablissement de Thiais	372 710,63	380 427,00	392 338,58	1 726 979,35	1 639 000,00	1 835 209,45	431 827,76	374 202,00	460 291,37
MECS fratries	138 127,82	182 300,00	223 769,25	966 217,28	995 925,00	1 126 558,55	253 704,95	242 968,00	253 254,94
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	464 712,55	416 686,00	560 948,59	2 639 481,00	2 672 515,00	3 148 543,81	356 312,43	344 998,00	413 264,53
URGENCE	87 536,35	74 000,00	82 004,16	942 366,11	902 807,26	1 016 355,39	120 110,71	97 677,28	129 009,18
S.A.H.P. la Croix-Nivert	87 536,35	74 000,00	82 004,16	942 366,11	902 807,26	1 016 355,39	120 110,71	97 677,28	129 009,18
ACCUEIL FAMILIAL	2 651 119,08	2 705 258,00	2 766 543,66	15 254 684,92	15 700 863,87	16 212 758,67	2 299 576,75	1 924 952,86	2 420 333,72
SAF 75	1 718 552,18	1 738 000,00	1 798 083,06	9 428 953,77	9 661 734,00	9 688 944,52	1 393 653,57	1 104 132,00	1 566 837,15
SAF 93	811 155,42	826 359,00	845 780,91	4 749 149,27	4 727 438,87	5 366 554,14	758 198,21	689 092,86	712 562,30
SAF 93 extension urgence petite enfance	121 411,48	140 899,00	122 679,69	1 076 581,88	1 311 691,00	1 157 260,01	147 724,97	131 728,00	140 934,27
MILIEU OUVERT	140 995,20	192 420,00	136 193,40	3 239 767,18	3 498 663,96	3 382 250,85	1 055 840,52	1 045 231,70	1 069 068,78
SAEMO 75	30 356,96	32 000,00	32 520,74	789 109,17	841 581,32	855 824,05	231 086,95	219 346,50	226 583,70
AED 75	24 797,05	36 000,00	27 840,93	766 509,92	818 327,00	871 061,57	224 079,47	235 962,50	235 466,50
Lieu Rencontre									
La Parent'aise Visites médiatisées	13 120,70	20 200,00	13 403,79	427 083,41	411 501,00	469 334,35	124 597,68	129 513,00	124 874,23
AEMO 93	42 552,56	68 514,00	36 244,46	817 309,99	903 182,37	764 782,33	247 140,76	233 891,00	253 278,88
AEMO Intensive	30 167,93	35 706,00	26 183,48	439 754,69	524 072,27	421 248,55	228 935,66	226 518,70	228 865,47
ACCUEIL DE JOUR	139 983,35	187 022,00	143 716,03	1 899 766,39	2 087 386,75	2 178 338,66	700 259,36	695 627,50	713 717,54
SAJE 13-14	57 770,00	71 500,00	61 086,59	593 387,38	609 718,00	661 979,26	135 291,25	140 007,50	128 144,61
SAJE 11-12	34 691,73	58 000,00	37 008,70	455 135,13	568 680,25	573 092,42	287 792,01	299 942,00	295 087,65
SAPPEJ	35 025,56	42 000,00	31 591,04	560 919,08	610 063,50	632 326,41	252 267,15	233 014,00	265 587,79
SAJE 92	12 496,06	15 522,00	14 029,70	290 324,80	298 925,00	310 940,57	24 908,95	22 664,00	24 897,49
AUTRES SERVICES	184 314,54	286 881,00	177 162,73	2 977 693,75	2 836 526,00	2 476 576,25	926 367,48	824 504,99	766 204,76
Adophé 93	104 092,76	131 080,00	61 999,42	1 592 002,76	865 726,00	727 896,53	346 319,39	210 842,20	209 703,06
Adophé 94	39 033,85	105 000,00	75 622,49	602 454,60	834 137,00	815 204,44	207 537,49	243 075,79	219 493,31
Réparation pénale	15 856,59	20 801,00	11 935,49	236 450,76	283 441,00	256 465,96	114 566,39	88 773,00	99 093,34
SIE	25 331,34	30 000,00	27 605,33	546 785,63	853 222,00	677 009,32	257 944,21	281 814,00	237 915,05
Charges réparties	208 711,95	241 691,00	197 691,99	1 776 378,62	1 771 053,00	1 828 404,13	322 998,88	309 835,00	331 763,12
SEIGE SOCIAL	208 711,95	241 691,00	197 691,99	1 776 378,62	1 771 053,00	1 828 404,13	322 998,88	309 835,00	331 763,12
Totaux - activité sous contrôle	7 597 671,91	7 950 372,35	8 198 843,08	50 625 396,94	51 451 690,96	54 564 093,35	12 040 339,63	10 864 172,36	12 121 606,61

Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2022									
Groupes de produits									
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022	Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022	Compte Administratif 2021	Budget accordé 2022	Compte Administratif 2022
FOYERS	33 250 780,46	34 228 841,49	34 453 695,97	869 660,50	64 217,14	1 036 489,90	459 056,59	291 074,34	401 173,92
Etablissement de l'Ourcq Foyer	859 256,09	867 809,62	889 116,01	12 188,71	1 057,27	36 999,74	1 957,47		120,00
Etablissement de l'Ourcq Appartements	329 180,00	306 957,68	312 301,43	8 606,83		13 819,61	13,36		
Etablissement Jenner Internat	2 716 203,68	2 571 717,81	2 564 296,72	44 513,55	2 220,27	31 907,57	19 802,53	12 192,00	14 120,81
Etablissement Jenner PHARE	743 829,12	933 034,77	958 133,42	4 756,15	951,54	22 235,89	3 542,37	458,00	1 306,43
Etablissement Amandiers -Belleville Foyer	1 351 895,76	1 277 826,52	1 316 078,40	20 156,83	902,31	56 197,29	8 363,13	3,00	5 706,11
Etablissement Amandiers -Belleville Suite Educative	1 447 527,18	1 353 277,26	1 314 063,21	17 877,90	11 454,00	17 547,67	4 825,91		174,28
Maison du Sacré-Coeur Maison d'Enfants	4 620 402,58	4 988 441,02	5 097 191,84	309 182,56	2 290,75	366 048,42	203 081,68	143 127,34	180 140,57
Maison du Sacré-Coeur Cortot	750 582,00	906 086,80	930 815,48	6 596,29	264,00	4 380,63	9 145,20	9 230,00	9 088,30
Foyer éducatif de Neauphle-Le-Château	2 425 312,43	2 293 837,00	2 455 554,28	25 598,58	9 700,00	32 876,49	7 640,58	7 087,00	10 064,69
Foyer Odette Benedetti- Bièvres	1 622 328,89	1 568 443,62	1 635 372,15	45 009,33	1 586,00	42 390,78	43 516,67	58 717,00	95 520,01
Etablissement de Palaiseau Appartements	443 621,05	516 145,97	491 442,44	5 209,09	4 010,00	6 395,19	777,10		78,40
Etablissement de Palaiseau Foyer	914 692,70	838 864,65	850 449,30	30 518,18	881,00	19 178,70	79,80		901,00
Foyer de Garches	1 125 964,14	1 213 251,00	1 086 010,67	10 505,52	1 057,00	31 908,04	56 013,39	24 653,00	25 023,63
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 223 489,55	2 213 902,01	2 299 138,60	70 633,55	14 627,00	55 889,04	16 471,38		11 845,36
Foyer La Varenne/ SI - Maur	2 707 699,75	2 769 281,96	2 674 595,52	74 112,30	3 172,00	52 694,29	56 341,39	20 955,00	23 918,53
Villa Préaut - Villiers sur Marne	2 230 005,05	2 311 152,25	2 250 470,12	61 842,45	3 172,00	124 398,58	8 296,85	9 979,00	15 153,02
Etablissement de Thiais	2 266 411,37	2 358 379,39	2 283 362,63	38 534,97	2 643,00	35 050,44	15 172,33	3 000,00	3 660,30
MECS fratines	1 356 124,00	1 427 284,61	1 409 570,60	18 301,67		42 041,20			
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	3 116 255,12	3 513 147,55	3 635 733,15	65 516,04	4 229,00	44 530,33	4 015,45	1 673,00	4 352,48
URGENCE	948 738,19	1 119 853,48	1 185 561,35	1 789,94	1 057,27	30 013,07	12 325,24		2 094,40
S.A.H.P.la Croix-Nivert	948 738,19	1 119 853,48	1 185 561,35	1 789,94	1 057,27	30 013,07	12 325,24		2 094,40
ACCUEIL FAMILIAL	20 864 716,38	20 841 205,50	20 950 828,57	120 773,49	99 192,05	211 621,91	21 614,00	12 405,00	
SAF 75	12 941 136,44	12 971 246,03	12 829 882,05	74 554,82	41 135,00	126 371,11	7 850,00		
SAF 93	6 562 836,52	6 357 777,73	6 783 345,82	42 921,06	47 416,05	77 751,64	13 764,00	12 405,00	
SAF 93 extension urgence petite enfance	1 360 743,42	1 512 181,74	1 337 600,70	3 297,61	10 641,00	7 499,16			
MILIEU OUVERT	4 478 796,08	4 544 730,50	4 210 777,02	126 261,04	56 835,00	71 465,09	27 705,27	19 727,70	31 410,53
SAEMO 75	1 115 651,74	1 128 783,53	1 198 086,98	23 546,85	13 509,00	20 038,82	2 240,72		2 821,12
AED 75	1 051 924,55	1 001 986,33	964 813,04	24 874,56	13 916,00	17 313,99	4 145,82		4 684,72
Lieu Rencontre									
La Parent'aise Visites médiatisées	561 223,46	554 345,00	582 002,00	5 868,06	6 869,00	6 481,90	69,98		
AEMO 93	1 063 248,44	1 139 221,37	855 792,94	57 075,62	14 653,00	21 699,68	5 023,38	1 713,00	7 670,21
AEMO Intensive	686 747,89	720 394,27	610 082,06	14 895,95	7 888,00	5 930,70	16 225,37	18 014,70	16 234,48
ACCUEIL DE JOUR	2 437 109,47	2 888 323,09	2 846 753,18	55 148,06	46 203,00	92 121,08	11 459,63	18 392,00	9 827,07
SAJE 13-14	767 884,57	810 413,50	796 691,86	10 109,53	10 812,00	41 306,38			570,00
SAJE 11-12	646 010,34	943 149,89	915 352,23	9 512,86	10 303,00	10 943,90			
SAPPEJ	740 596,56	850 728,70	828 947,57	7 447,32		6 728,85	60,83		
SAJE 92	282 618,00	284 031,00	305 761,52	28 078,35	25 088,00	33 141,95	11 398,80	18 392,00	9 257,07
AUTRES SERVICES	4 336 538,55	3 639 562,43	3 668 298,50	117 448,10	41 161,00	182 886,62	7 073,72		3 973,72
Adophé 93	2 223 489,55	903 054,20	922 162,05	70 633,55	14 594,00	36 482,46	7 073,72		3 973,72
Adophé 94	753 713,00	1 230 705,79	1 240 334,00	13 659,53	13 398,00	29 211,51			
Réparation pénale	339 732,00	398 907,44	398 907,45	19 109,09	4 028,00	96 100,32			
SIE	1 019 604,00	1 106 895,00	1 106 895,00	14 045,93	9 141,00	21 092,33			
Charges réparties	2 220 440,00	2 301 439,00	2 301 439,00	174 842,74	20 140,00	116 280,06	8 940,21	1 000,00	10 849,23
SEIGE SOCIAL	2 220 440,00	2 301 439,00	2 301 439,00	174 842,74	20 140,00	116 280,06	8 940,21	1 000,00	10 849,23
Totaux - activité sous contrôle	68 537 119,13	69 563 955,49	69 617 353,59	1 465 923,87	328 805,46	1 740 877,73	548 174,66	342 599,04	459 328,87

Lexi

ADAFORSS

Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers
Sanitaires Sociaux et médico-sociaux

ADOPHÉ

Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'HÉbergement

AED

Action Educative à Domicile

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert

AJC

Association Jean Cotxet

ANPF

Association Nationale des Placements Familiaux

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

BASE (DSOL)

Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CASF

Code de l'Action Sociale et de la Famille

CFDT

Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT

Confédération Générale du Travail

CJPM

Code de Justice Pénale des Mineurs

CMPP

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CNAEMO

Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CPPEF

Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille

CSE

Comité Social et Économique

CSSCT

Comission Santé, Sécurité, Conditions de Travail

CVS

Conseil de la Vie Sociale

DAE

Dispositif d'Accompagnements Educatifs

DEES

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

DEME

Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

DIPC

Document Individuel de Prise en Charge

DSOL

Direction des Solidarités (Ville de Paris)

DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques

FJT

Foyer de Jeunes Travailleurs

FO

Force Ouvrière

Que*

FPSP	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GNDA	Groupement National des Directeurs d'Associations
HAS	Haute Autorité de Santé
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
JM	Jeune Majeur
MAE	<i>Maisons et Appartements Educatifs</i>
MAP	Mesure d'Accompagnement Protégé
MDM	<i>Maison des Mômes</i>
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA	Mineur Non Accompagné
NEXEM	Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
OPCO	Opérateur de Compétences (formation professionnelle continue)
ONPE	Observatoire National de la Protection de l'Enfance
PHARE	<i>Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Educatif</i>
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPI	Plan Pluri-annuel d'Investissements
QVT	Qualité de Vie au Travail
SAF	<i>Service d'Accueil Familial</i>
SAHP	<i>Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire</i>
SAJE	<i>Service d'Accueil de Jour Educatif</i>
SAPPEJ	<i>Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour</i>
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIE	<i>Service d'Investigation Éducative</i>
SMOP	<i>Services des Milieux Ouverts Parisiens</i>
UNAFORIS	Union Nationale des Acteurs de la Formation et de Recherche en Intervention Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience
VM	Visite Médiatisée



Association
Jean Cotxet

Association Jean Cotxet

7, boulevard de Magenta

75010 PARIS

www.jean-cotxet.fr